



Sur la route *Le Devoir* teste le réseau électrique *Page B 5*



BAPE Québec reste sourd aux appels de Gaspé *Page A 3*



Ramadan La guignolée des musulmans *Page A 2*

www.ledouvoir.com

LE DEVOIR

VOL. CVII N° 125

LE DEVOIR, LE LUNDI 6 JUIN 2016

1,30 \$ + TAXES = 1,50 \$

LA RUE AUX CYCLISTES POUR LE 32^E TOUR DE L'ÎLE



JACQUES NADEAU LE DEVOIR

Il fallait des garde-boue, mais les cyclistes ont été 20 000 à participer au Tour de l'Île de Montréal dimanche. Pour la première fois, la course faisait une escapade à Longueuil, empruntant le pont Jacques-Cartier bloqué pour l'occasion. Vélo Québec s'est dit ravi par cette 32^e édition malgré la pluie qui en a découragé certains.

RÉADAPTATION

Des patients redoutent l'éloignement des services

La centralisation souhaitée par Québec pourrait laisser la population de l'est de Montréal orpheline

ALEXANDRE SHIELDS

Le Centre de réadaptation Lucie-Bruneau, le seul de l'est de Montréal répondant aux besoins des personnes qui souffrent de handicaps physiques ou neurologiques, risque de déplacer la majorité de ses services dans l'ouest de l'île en raison des efforts de centralisation du ministère de la Santé, a appris *Le Devoir*. Une situation que dénoncent la CSN et les usagers du centre, qui redoutent des impacts majeurs sur l'accès aux services.

Le Centre de réadaptation Lucie-Bruneau (CRLB) offre des services spécialisés et surspécialisés en réadaptation en déficience physique motrice ou neurologique qui se déclinent en dix programmes. Ceux-ci s'adressent notamment aux personnes souffrant de paralysie, de lésions diverses résultant d'accidents, de la maladie de Parkinson, de la sclérose en plaques, qui ont subi un accident vasculaire cérébral ou qui tentent de se réadapter en vue d'un retour au travail.

La clientèle, qui réside à 75% dans l'est de Montréal selon les données obtenues auprès de la CSN, éprouve donc le plus souvent des difficultés à se déplacer pour recevoir des soins, et ce, de deux à quatre fois par semaine. Qui plus est, les usagers reçoivent habituellement des traitements qui s'échelonnent sur plusieurs mois.

Ampleur imprécise

Or, il est prévu de déménager plusieurs des services actuellement offerts au CRLB vers l'Institut de réadaptation Gingras-Lindsay-de-Montréal, qui est situé dans l'ouest de Montréal. Combien exactement? Le comité des usagers et le syndicat des techniciens et professionnels de la santé et des services sociaux du CRLB l'ignorent,

VOIR PAGE A 8 : SERVICES

POINT CHAUD

Protéger le savoir-faire... et la tourtière

Le Canada signera-t-il enfin la convention sur le patrimoine culturel immatériel?

MARIE-MICHÈLE SIOUI

Inscrire la préparation de la tourtière au patrimoine de l'UNESCO? L'idée paraît peut-être saugrenue, mais elle est bien sérieuse, et elle

requiert une intervention rapide de la part du gouvernement canadien, plaident les amoureux du patrimoine culturel immatériel.

Ils étaient environ 200 à se réunir à l'Université Laval, il y a quelques semaines, à l'occasion

du 10^e anniversaire de l'entrée en vigueur de la Convention pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel de l'UNESCO, créée en

VOIR PAGE A 8 : TOURTIÈRE

AUJOURD'HUI



Société **Gare au gorille.** L'euthanasie obligée du gorille de Cincinnati a déchaîné la bête sur les réseaux sociaux, certains souhaitant la mort des parents du garçon aventureux. Une chronique de Fabien Deglise. *Page A 5*



Avis légaux..... B 2
Décès..... B 6
Météo..... B 5
Mots croisés..... B 5
Petites annonces..... B 6
Sudoku..... B 4



JOHN ROONEY ASSOCIATED PRESS

Cette photo mythique montre Ali, en 1965, en train de crier à Sonny Liston de se relever après qu'une droite (fantôme?) à la mâchoire l'a mis K.-O.

MUHAMMAD ALI (1942-2016)

Un géant, debout

JEAN DION

« Il est difficile d'être modeste, a un jour dit Muhammad Ali, quand vous êtes un aussi grand homme que moi. » De toute manière, a-t-il déclaré à une autre occasion, « les gens humbles ne vont jamais très loin ». De telle sorte que, lorsqu'il publiera son autobiographie, celle-ci s'intitulera *The Greatest*, tout simplement. Ça au moins le mérite d'être clair.

Car lui avait bien l'intention d'accomplir de grandes choses. Il n'avait peur de rien, ou du moins aimait-il à le laisser croire, il possédait une grande gueule et s'en servait abondamment, il parlait en rimes tout en affichant un perpétuel air de défi (quoique souvent facétieux), comme s'il avait à en remonter au monde entier. C'est d'ailleurs le monde entier que le boxeur évoquera quand il deviendra une première fois champion

VOIR PAGE A 8 : ALI

ACTUALITÉS



JACQUES NADEAU LE DEVOIR

Coline Bellefleur et Shahad Salman sont deux ambassadrices de la campagne de financement Donner 30 au Québec.

RAMADAN

Place à la guignolée des musulmans

Les banques alimentaires de partout au pays recevront des dons en argent dès lundi

Pour des millions de musulmans dans le monde qui observent le ramadan, c'est ce lundi que commence le grand jeûne. Au même moment s'amorce à Montréal, et dans tout le Canada, une vaste campagne de dons auprès de la communauté pour aider les banques alimentaires. Après tout: qui mange moins économise.

LISA-MARIE GERVAIS

« 30 cafés à 3\$ = 90\$ d'économies. » Shahad Salman brandit l'une de ses petites affiches qui seront accrochées partout au mur des mosquées de Montréal. À l'aube de la trentaine, l'avocate, qui s'est impliquée notamment au sein du Forum jeunesse, de la Conférence régionale des élus et qui s'est même présentée aux élections du Barreau ce printemps a décidé d'adopter une autre cause: celle de Donner 30 (Give 30), une grande campagne de financement pour les banques alimentaires du Québec. « J'ai réalisé que c'est vrai qu'on économise en ne mangeant pas durant le jour. C'est de l'argent qui ne sort pas de notre poche, alors c'est une économie en soi », souligne-t-elle.

Pourquoi ne pas alors donner à ceux qui ont faim? C'est la question que s'est posée il y a 4 ans Ziyad Mia, un avocat de Toronto bien connu dans son milieu, et qui l'a mené à mettre sur pied une grande campagne pancanadienne de lutte contre la faim. Ce sont maintenant 11 banques alimentaires à travers le pays qui reçoivent les quelques centaines de milliers de dollars en dons récoltés durant le ramadan. Environ 400 000\$ ont été amassés depuis le début de l'initiative et l'objectif national est de 150 000\$ cette année.

Donner sans regarder
Au Québec, alors que la campagne a démarré doucement il y a trois ans, l'objectif est plus modeste, rappelle M^{me} Salman, ambassadrice de Donner 30 au Québec. « On n'a pas d'objectif précis, mais on serait content d'amasser plus d'argent que les

7000\$ de l'année dernière, espère-t-elle. Même ceux qui ne jeûnent pas peuvent participer, en n'achetant pas de café ou de lunch au restaurant », dit-elle, ajoutant que les non-musulmans sont aussi invités à donner, bien sûr.

Evidemment, ce n'est pas qu'une campagne basée sur les économies que font les gens pendant le ramadan, explique l'avocate musulmane Coline Bellefleur, coambassadrice de Donner 30 avec M^{me} Salman. « Ce n'est qu'un clin d'œil humoristique. »

Onze banques alimentaires à travers le pays reçoivent les quelque centaines de milliers de dollars en dons récoltés durant le ramadan

Cette Française d'origine aime particulièrement l'idée de « décloisonner les réseaux de solidarité et d'entraide ». Afin que les communautés ne donnent pas uniquement entre elles. De nombreux organismes musulmans aident les itinérants et les plus démunis à l'extérieur de leur communauté, précise-t-elle. « C'est important de ne pas rester uniquement avec les gens qu'on connaît. Peu importe l'origine des gens et leur appartenance religieuse, on peut aussi se retrouver au bout de la ligne des donateurs, mais aussi des receivers. »

Comme une guignolée

Au Québec, les gens donnent surtout à Noël, à travers la guignolée et toutes sortes de causes. « C'est un peu ça, nous aussi. Le ramadan, c'est une bonne occasion de se montrer généreux, admet Shahad Salman. Le fait de jeûner et d'avoir faim, ça crée une plus grande sensibilité. » Pour les musulmans, le ramadan comprend également une dimension spirituelle, un prétexte pour se recentrer sur les valeurs de générosité, d'empathie et de solidarité. « On a



ANNIK MH DE CARUFEL LE DEVOIR

Les musulmans qui observent le ramadan ne peuvent manger qu'une fois le soleil couché.

forcément toute cette reconnaissance envers toute la générosité du créateur et le fait de nous priver de plaisir durant la journée nous permet d'avoir de la gratitude », dit la jeune Québéco-irakienne. « Même si bien des gens voient ça comme une torture. »

D'autant que cette fois-ci, observer le jeûne du lever jusqu'au coucher du soleil — sans boire ni manger — sera particulièrement difficile du fait que les journées continueront d'allonger jusqu'au solstice. Les personnes qui observent le ramadan casseront donc le jeûne avec une datte autour de 21 h tous les jours, alors que l'heure du coucher arrivera très rapidement. Le soleil se lève aussi très tôt, et certains devront se lever en pleine nuit pour se mettre un petit quelque chose sous la dent.

Très active, Shahad Salman continue de jouer à l'ultimate frisbee (en sautant quelques rondes sur le jeu), mais arrête complètement le spinning — « trop exigeant si on n'a pas d'eau ». L'idée est de continuer ses activités régulières, tout en prenant un temps de réflexion sur sa vie et les valeurs de la religion. « Donner est aussi un des piliers de l'islam », rappelle la jeune femme au voile fleuri.

Le Devoir

PARTI QUÉBÉCOIS

La formation est à la croisée des chemins, selon Pierre Céré

L'ancien candidat à la direction du PQ croit qu'une profonde réforme s'impose

Peu importe le chef qui sera choisi, le Parti québécois doit entreprendre une réforme en profondeur, sinon il risque l'effondrement, comme ce fut le cas pour l'Union nationale il y a 50 ans.

C'est ce que soutient l'ancien candidat à la direction du PQ Pierre Céré en entrevue à La Presse canadienne.

Selon M. Céré, « c'est le véhicule qu'il faut rafistoler de fond en comble et non son chauffeur ».

Il propose une « refondation » du parti qui, selon lui, est arrivé à la croisée des chemins. S'il ne se transforme pas, ajoute-t-il, il est appelé à s'étioler voire à s'effondrer.

Pierre Céré affirme que le PQ doit se moderniser, revoir son programme et ses structures, et repenser ses liens avec la société civile et son rapport avec l'immigration, par exemple.

Il rappelle les propos de l'ancien premier ministre Jacques Parizeau selon lesquels le Parti québécois avait « perdu son âme ».

M. Céré demeure néanmoins positif: selon lui, le parti a la capacité de faire cette grande introspection.

Cloutier offrirait une trousse de fournitures scolaires

S'il est élu chef du Parti québécois et à terme premier ministre, Alexandre Cloutier s'engage à offrir chaque année une trousse gratuite de fournitures scolaires à tous les enfants du primaire et du secondaire. Radio-Canada rapporte que M. Cloutier évalue le coût de cette mesure à 130 millions. Le contenu de la trousse varierait chaque année en fonction du parcours scolaire des élèves. Le candidat à la direction du PQ fait de l'éducation sa priorité. Lors de la dernière course à la chefferie, M. Cloutier s'était notamment engagé à offrir la gratuité scolaire jusqu'à l'université aux 50% des familles québécoises les plus pauvres.

Règles trop sévères

Il dit avoir réfléchi à la possibilité d'être à nouveau candidat à la direction. Mais il estime que les règlements édictés par le parti sont trop sévères, notamment le peu de temps laissé aux candidats pour recueillir les signatures de 1500 membres pour officialiser une candidature, soit avant le 30 juin. De plus, des

dépôts importants sont exigés avant les premiers débats, ce qui complique encore plus la situation.

M. Céré craint d'ailleurs que certains des cinq candidats en lice actuellement ne puissent répondre à tous les critères. Il croit qu'un ou deux d'entre eux pourraient être contraints de se retirer.

La Presse canadienne

DÎNER DE LA TRIBUNE PARLEMENTAIRE

Les chefs jouent le jeu de l'autodérision

STEPHANIE LEVITZ à Gatineau

Les leaders des partis politiques fédéraux ont déposé momentanément les armes, samedi soir, afin de célébrer ceux qui manient le crayon et brandissent le micro.

Le premier ministre, Justin Trudeau, la leader intérimaire de l'opposition conservatrice, Rona Ambrose, et le chef du Nouveau Parti démocratique (NPD), Thomas Mulcair, ont pris la parole lors du dîner de la Tribune de la presse parlementaire, qui fête cette année son 150^e anniversaire. Ils ont tous saisi cette occasion pour rire d'eux-mêmes, de leurs adversaires et des reporters.

Sophie Grégoire, la femme du premier ministre, n'a pas non plus raté cette chance de verser dans l'autodérision.

Faisant référence aux récents reportages sur le fait qu'elle avait besoin de plus d'employés, M^{me} Grégoire a appelé sur la scène du Musée canadien de l'histoire quatre membres de l'entourage de son mari afin qu'ils dévoilent un tapis de yoga.

Elle a ensuite effectué la posture du paon, qui consiste à se tenir en équilibre sur ses deux bras pliés le corps parallèle au sol, disant à M. Trudeau que c'était comme cela qu'il fallait faire, un clin d'œil à une photo de lui en train d'accomplir une pose similaire qui a beaucoup circulé en ligne.

Obama ciblé

Justin Trudeau a aussi fait des blagues sur le président américain, Barack Obama, qui avait lui-même plaisanté au sujet du premier ministre canadien lors du dîner des correspondants de la Maison-Blanche en avril.

« En fait, quelqu'un m'a dit récemment: "Monsieur le président, vous êtes vraiment de l'histoire ancienne. Justin Tru-

deau vous a complètement remplacé. Il est tellement beau, il est tellement charmant, il représente l'avenir. Et j'ai répondu: "Justin, calme-toi!" »

La réaction de M. Trudeau: M. Obama va lui manquer. « On a beaucoup parlé de mon amitié avec le président Barack Obama, du fait qu'il était un modèle pour moi, que j'avais tant de choses à apprendre de lui. Et je me suis dit: "Barack, tu as absolument raison. Merci encore de l'avoir signalé." »

Le « méchant homme »

Le départ d'un autre leader a également été souligné: celui de l'ancien premier ministre Stephen Harper.

M^{me} Ambrose, qui dirige actuellement les conservateurs, n'a pas hésité à blaguer au sujet de son ex-chef, notant son aversion pour les médias. Durant ses quelque dix années au pouvoir, M. Harper n'a jamais assisté au dîner de la Tribune.

Suggérant de nouveaux slogans pour le Parti conservateur, Rona Ambrose a proposé « le méchant homme est parti ».

Sur le point de terminer son mandat à la tête du NPD, M. Mulcair s'est vraiment laissé aller durant son allocution, affirmant que, contrairement aux autres, il n'avait plus à s'en faire avec tout cela.

« J'aurais encore bien des choses à dire, mais j'ai récemment été informé à Edmonton que je devais partir », a-t-il déclaré, avant de laisser tomber le micro sur la scène et de lancer « Mulcair a quitté l'édifice ».

La Tribune de la presse parlementaire a été créée un an avant la Confédération afin de couvrir le déclin du gouvernement.

Les origines du dîner annuel remontent aux années 1870, certains journaux de l'époque ayant mentionné que John A. Macdonald y avait participé.

La Presse canadienne

Congédié?

Voyez
François Gendron
avocat
LL.L., M.A., Ph.D.

Vieux Montréal 514-845-5545

Résultats des tirages du : 2016-06-04	
649 03 04 06 14 10 18 26 compl. Prochain gros lot (approx.) : 5 000 000 \$ + 1 LOT GARANTI DE 1 000 000 \$ 02677802-01	499 02 15 31 23 41 46 49 compl. Extra 9191930
Résultats des tirages du : 2016-06-03	
MAX 12 21 28 37 40 43 47 compl. (11) Prochain gros lot (approx.) : 50 000 000 \$ + MAXIMILLIONS 2 lots de 1 million \$ (approx.) En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle de Loto-Québec, cette dernière a priorité.	Extra 7041699

ACTUALITÉS

Perdre pied

JEAN-FRANÇOIS NADEAU



Tel un imbécile heureux, je me réjouissais devant le printemps, contemplant les herbes longues, le vert tendre des nouvelles feuilles et le soleil entrant partout.

Je me réjouissais de tout cela depuis mon balcon quand j'en suis tombé. Je vous épargne les détails de ce bête accident: il me suffit bien assez d'être couvert de bleus sans devoir en plus être couvert de honte. Toujours est-il qu'incapable de me relever, cloué au sol, je me suis demandé en grimaçant si c'était pour avoir trop cassé les pieds des autres que je m'étais brisé le mien.

J'ai donc pointé le nez en direction d'un CLSC, celui de Saint-Michel, un de ceux que le ministre Barrette n'a pas encore avalés. Il existe là un service de radiographie capable de confirmer que les ambitions de mon été sont bien fracturées. Sans trop attendre, j'ai tout de même eu le temps nécessaire pour observer la générosité d'un personnel entraîné à orienter au mieux une population bigarrée.

Il ne m'a pas du tout semblé, contrairement à ce que plaide le si bon D^r Julien en entrevue à *La Presse*, qu'un CLSC, «c'est rendu du monde en arrière d'une vitre pare-balles qui veut votre carte soleil».

Dès 1936, le D^r Norman Bethune propose, avec des infirmières et des travailleurs sociaux, la mise en place de centres de soins de santé semblables. Il mise sur la prévention et s'appuie sur une assurance maladie pour tous. Bethune se heurte alors à une vigoureuse opposition de la part de confrères médecins! Il faut attendre le début des années 1970 pour qu'une partie de ses idées en matière de santé aient leur place sous le soleil d'une carte plastifiée. Mais les lumières de cette vision humaniste s'éteignent.

Avec la réforme Barrette, les CLSC ont d'abord été ravalés dans les CSSS. Maintenant, les GMF digèrent tout. Cette poussée coordonnée vers le système digestif d'un ventre géant achève de réduire en bouillie la vocation sociale et communautaire qu'avaient jusqu'ici les CLSC. À l'origine, ces établissements ont été pensés comme des pôles de référence et d'orientation pour des citoyens souvent démunis. On n'y offrait pas seulement des soins médicaux ou une place sur la liste d'un médecin de famille. Les problèmes de santé étaient considérés plus globalement grâce à des interventions sociales, de l'éducation populaire, de l'organisation communautaire, des animations, de l'accompagnement... Que les CLSC n'aient pas constitué la perfection, personne ne le niera. Ils créaient tout de même avec la population des liens qui libèrent.

On est en train de balayer sous le tapis ces lieux où l'on comprenait que la santé est aussi une affaire de condition sociale. Faut-il être le D^r Bethune pour le saisir? La population d'Hocheville-Maisonnette meurt en moyenne près de dix ans plus jeune que celle de Westmount, comme l'indique encore une étude du Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux (CIUSSS). Mais plutôt que de réduire les nombreuses inégalités qui affectent outrageusement la santé des gens (pauvreté, sous-scolarisation, isolement), les réformes de nos matamores de l'austérité les augmentent avec un degré de cynisme déconcertant, à coup de refontes structurelles répétées et de privatisations sournoises.

Pendant que l'on désorganise le système de santé et des services sociaux afin de mettre en place un modèle où le statut de médecin s'apparente à celui d'un président-directeur général, le gouvernement ne ménage pas ses efforts pour pourchasser les plus démunis.

François Blais, ministre de l'Emploi et de la Solidarité sociale, se montre satisfait de son projet de loi 70 destiné à traquer les pauvres plutôt que la pauvreté. Avec son calme de composition et ce ton sentencieux qui ne le quitte pas, François Blais a même jugé qu'il y avait «un petit peu d'ignorance» chez les 300 professeurs d'université qui ont senti l'urgence de dénoncer pareille dérive.

Quand un Amir Khadir, avec son air bravache, observe que l'action du gouvernement libéral a fait en sorte d'enrichir exagérément les médecins tels que lui, il se fait répondre par Gaétan Barrette qu'il n'a qu'à faire un don! C'était le 1^{er} juin, dans l'enceinte de l'Assemblée nationale. «On s'attend à ce que lui, le député de Mercier, fasse un don à Centraide, ils vont le prendre.» Une réponse plutôt grossière, vaguement écœurante, mais qui en dit beaucoup sur les horizons sociaux de ce gouvernement.

Le système qu'érigent en seigneurs ceux qui nous gouvernent fait de plus en plus l'impasse sur l'humanisme. Il éclipse la responsabilité de la collectivité devant les malades, les vieux, les travailleurs, les femmes, les étudiants, les immigrants... On crée cette impasse et on se contente ensuite d'applaudir les initiatives d'entreprises caritatives. Notre système manque d'air et de moyens? Faites un don à Centraide et écoutez le bon D^r Julien se féliciter en riant d'être «le seul gagnant du dernier budget» libéral. La philanthropie est élevée sur un piédestal tandis qu'on coupe l'herbe sous le pied des CPE, des écoles, des universités, des prisons, des programmes de santé.

Ce n'est pas pour rien que le ministre Barrette s'évertue à dire que la population a tort de faire tout un plat pour des questions de bains en CHSLD. Il tombe sous le sens de ce gouvernement qu'on s'en remette ultimement à la charité, même pour l'hygiène des malades.

Tandis que la société perd pied, ce gouvernement s'en lave les mains. S'il continue ainsi, il finira bien par nous faire perdre la tête.

jfn@ledevoir.com

EXPLORATION PÉTROLIÈRE

Québec reste sourd aux demandes de Gaspé

La Ville a réclamé une étude du BAPE à plusieurs reprises, mais sans succès

ALEXANDRE SHIELDS

Même si le rapport de l'évaluation environnementale stratégique (EES) de la filière des hydrocarbures semble plaider en faveur d'une étude du BAPE pour le projet de Pétrolia à Gaspé, le gouvernement Couillard n'entend pas donner suite à cette demande répétée depuis plus d'un an par la Ville, a appris *Le Devoir*.

Le rapport de l'EES portant sur l'ensemble de l'industrie des énergies fossiles publié sans préavis la semaine dernière conclut notamment que le gouvernement «devrait favoriser l'acceptabilité sociale des projets» d'exploration et d'exploitation. Pour ce faire, Québec devrait notamment tenir compte des différentes visions du développement territorial, améliorer les processus de consultation des populations concernées et impliquer les communautés locales dans l'implantation des projets. Le document de 220 pages, fruit de deux années de travaux et de consultations, insiste aussi sur la nécessité d'établir des mesures de contrôle en matière d'utilisation des infrastructures municipales.

Autant de constats et de recommandations qui militent, selon le maire de Gaspé, Daniel Côté, en faveur d'une étude du projet Haldimand de Pétrolia en vertu du processus d'évaluation et d'examen des impacts sur l'environnement, soit le processus menant à un examen du Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE).

«Cette recommandation, si elle était mise de l'avant par le gouvernement, assurerait que le projet Haldimand soit soumis au BAPE avant son éventuelle mise en exploitation, s'il y a lieu. Il s'agirait d'un gain important pour nous et nous demandons au gouvernement d'aller de l'avant avec cette recommandation», a-t-il fait valoir la semaine dernière, en entrevue au journal *Le Pharillon*.

Ce n'est d'ailleurs pas la première fois que le maire de Gaspé réclame un BAPE sur le projet Haldimand. Le mois dernier, il justifiait de nou-

Oui à la fracturation

Même s'il se montre très réticent à l'idée de permettre des forages avec fracturation sur l'île d'Anticosti, le gouvernement ne ferme pas la porte au recours à cette technique d'exploitation pétrolière et gazière au Québec. Dans une réponse transmise au *Devoir*, le cabinet du ministre de l'Environnement, David Heurtel, a toutefois indiqué que de tels forages nécessitent «une autorisation» en vertu de la Loi sur la qualité de l'environnement. On a également souligné que «l'encadrement du processus», qui peut servir à exploiter du pétrole ou du gaz de schiste, sera «assuré» dans le cadre de l'adoption de la future loi sur les hydrocarbures. D'autres règlements devraient émaner du ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles, a-t-on précisé.

veau sa demande au gouvernement en soulignant au *Devoir* que l'idée de voir un jour une exploitation pétrolière sur le territoire de Gaspé «divise profondément la population». Selon lui, il est clair qu'il n'y a actuellement pas d'«acceptabilité sociale» pour le projet. Il faut dire que le puits Haldimand 4, où Pétrolia mène actuellement un test de production de plusieurs mois, est situé à 350 mètres d'un secteur résidentiel de Gaspé, et à moins de cinq kilomètres du centre-ville.

Refus de Québec

Or, malgré les demandes répétées de Gaspé et les conclusions du rapport de l'EES, le gouvernement Couillard n'entend pas mandater le BAPE pour qu'il étudie le projet de Pétrolia, selon ce qui se dégage des réponses transmises au *Devoir*.

Est-ce que le gouvernement entend mandater le

BAPE pour qu'il étudie les projets pétroliers et gaziers en développement en Gaspésie, dont celui de Haldimand? «Notre priorité est de garantir la sécurité de la population et la protection de l'environnement. Notre gouvernement est aussi sensible aux inquiétudes exprimées par la Ville de Gaspé», a simplement répondu le cabinet du ministre de l'Environnement, David Heurtel, dans un courriel transmis trois jours après avoir reçu les questions.

Le bureau du ministre s'est justifié en rappelant qu'il a adopté un Règlement sur le prélèvement des eaux et leur protection, mais aussi qu'il a commandé une étude hydrogéologique pour le secteur du projet Haldimand. Le rapport de cette étude, a indiqué le cabinet de M. Heurtel, conclut que les sources d'eau du secteur ne seraient pas menacées par l'exploration et l'exploitation de pétrole.

On a également fait valoir que le projet Haldimand ne nécessiterait pas de fracturation hydraulique, et ce, même s'il s'agit d'un forage horizontal et que Pétrolia a déjà mené, par le passé, des «tests d'injectivité» dans le secteur. Ces tests consistent à fracturer la roche du sous-sol.

Le ministère de l'Environnement a par ailleurs dit qu'il «suit de près les activités afin de s'assurer que la santé et la sécurité des personnes ainsi que la qualité de l'environnement soient préservées. Il est présent sur les sites aux étapes-clés des travaux. Le respect des lois et règlements est obligatoire et les activités de forages sont encadrées».

Les résultats des EES doivent servir de base à l'élaboration de la première loi québécoise sur les hydrocarbures. Le dépôt du projet de loi est prévu d'ici l'été, en théorie. Cette loi doit permettre d'ouvrir la voie à l'exploitation de pétrole et de gaz au Québec. Si le gouvernement Couillard se montre très réticent aux forages sur l'île d'Anticosti, il est très ouvert aux projets qui se développent en Gaspésie et dans le Bas-Saint-Laurent.

Le Devoir



MICHAËL MONNIER LE DEVOIR

Cure de beauté pour l'oratoire Saint-Joseph

Des représentants des instances fédérales, provinciales et municipales doivent annoncer ce lundi l'octroi d'une importante subvention à l'oratoire Saint-Joseph. La Ville de Montréal a déjà cité le sanctuaire comme l'un des legs du 375^e anniversaire de la métropole. Un grand projet d'aménagement, qui inclut de nouvelles installations d'accueil, une aire piétonne et un aménagement paysager, doit être lancé pour améliorer l'expérience des 2 millions de visiteurs qui se rendent à l'oratoire tous les ans.

L'industrie de la construction craint le transfert de travaux aux municipalités québécoises

LIA LÉVESQUE

Une lutte est engagée entre l'industrie de la construction et le milieu municipal, à cause d'un article d'un projet de loi qui prévoit le transfert de centaines de millions de dollars de travaux de construction aux villes. Et cette clause est inspirée d'une recommandation de la commission Charbonneau.

Selon un rapport de la Commission de la construction, c'est un potentiel de 7500 travailleurs de la construction qui pourraient ainsi être touchés si ce transfert de travaux de construction aux villes se réalisait.

La clause en question permettra aux municipalités de faire réaliser par leurs employés permanents des travaux de rénovation et de modification de leurs bâtiments — des travaux qui sont actuellement effectués par des entreprises de construction.

Il pourra s'agir de «déconstruction-reconstruction», comme changer les cloisons à l'intérieur d'un bâtiment, changer la fenestration, faire de grands travaux de peinture ou de tirage de joints, par exemple, a confirmé au cours d'une entrevue Bernard Sévigny, le nouveau président de l'Union des municipalités du Québec et maire de Sherbrooke. «Il y a longtemps qu'on le demande; ça fait plusieurs années», a justifié M. Sévigny. Pour les municipa-

lités, dit-il, c'est d'abord une question d'autonomie, d'être plus indépendantes face aux entreprises de construction.

M. Sévigny cite d'autres avantages pour les villes: développer une expertise interne et encourir moins de délais dus aux processus d'appel d'offres. La Ville de Sherbrooke à elle seule gère 259 bâtiments municipaux, souligne-t-il.

La Commission de la construction a évalué que ce transfert de travaux de construction aux villes aurait représenté 6,9 millions d'heures en 2015, soit 5% des heures totales de l'industrie de la construction. Et le manque à gagner en matière de salaire est estimé à 269 millions de dollars pour 7500 salariés touchés.

Des économies?

M. Sévigny cite des données voulant que ce transfert d'activités puisse ultimement entraîner une économie de 6,6 millions, mais pour l'ensemble des villes du Québec.

Les syndicats représentant les ouvriers, eux, doutent que ce transfert se traduise véritablement en des économies pour les villes. «Moi, je ne la vois pas, l'économie», s'exclame le directeur général de la FTQ-Construction, Yves Ouellet.

Il prédit même des problèmes de relations de trop grande proximité dans certaines villes. «Si le but est de rendre plus limpides les heures et les travaux effectués par les villes, moi je peux vous

dire que le cousin de la cousine, le mononcle ou la matante du maire va être un employé de la Ville de temps en temps; il va exécuter des travaux», lance le dirigeant syndical.

M. Ouellet note aussi que lorsque les travaux sont donnés sous contrat à une entreprise privée, les citoyens peuvent poser des questions aux élus municipaux et voir les dépassements de coûts, par exemple — une chose qu'il ne sera plus possible de faire, selon lui, lorsque ces heures et ces coûts seront fondus dans l'ensemble des tâches accomplies par des employés des villes.

Le rapport de la Commission Charbonneau recommandait en fait d'«étendre à tous les donneurs d'ouvrage publics les exclusions pertinentes à l'article 19 de la loi R-20 [qui encadre l'industrie de la construction] afin de soutenir le développement d'une plus grande expertise interne en construction».

L'article en question fait partie d'un projet de loi d'ordre plus général, qui porte notamment sur le financement politique et diverses dispositions en matière municipale.

Lorsqu'il l'a défendu en commission parlementaire, le ministre des Affaires municipales, Martin Coiteux, a pourtant affirmé: «Honnêtement, c'est pas loin de faire consensus.»

La Presse canadienne

ACTUALITÉS

Belgique: au moins trois morts dans un accident ferroviaire

Au moins trois personnes sont mortes dans la collision dimanche soir entre un train de voyageurs et un train de marchandises sur la ligne reliant Namur à Liège dans l'est de la Belgique, selon l'agence de presse Belga. L'accident a fait trois morts et une quarantaine de blessés, selon un premier bilan communiqué à Belga par le bourgmestre de la commune de Saint-Georges-sur-Meuse, Francis Dejon, proche du lieu de la collision. Le train de voyageurs a percuté par l'arrière un transport de marchandises à l'arrêt sur la même voie, à une vitesse « élevée », a expliqué à l'AFP Frédéric Sacré, porte-parole d'Infrabel, le gestionnaire du réseau ferré belge. Environ quarante personnes voyageaient à bord du train, ont précisé Infrabel et la Société nationale des chemins de fer belges dans un communiqué commun. Les circonstances exactes de l'accident restent à déterminer, notamment si le train de voyageurs a eu le temps de freiner avant la collision.

Agence France-Presse

Manifestations de taxis sur l'île Notre-Dame lundi

Une manifestation rassemblant des chauffeurs de taxi de toute la province se tiendra lundi matin sur le site du Grand Prix du Canada, sur l'île Notre-Dame, à Montréal. Le Regroupement des travailleurs autonomes Métallos (RTAM-Métallos) — qui représente 4000 membres de l'industrie — souhaite ainsi faire pression sur le gouvernement pour que le projet de loi 100 sur les services de transport par taxi soit adopté d'ici la fin de la session parlementaire, prévue pour vendredi. En entrevue avec La Presse canadienne, le porte-parole syndical Benoît Jugand accuse la Coalition avenir Québec de faire de « l'obstruction parlementaire » afin de retarder l'adoption du projet de loi, qui devrait signer la fin des activités d'Uber dans la province.

La Presse canadienne

Maniwaki: suspect arrêté pour le meurtre d'un homme de 18 ans

Un homme de 22 ans habitant dans la communauté de Kiti-gan Zibi, à Maniwaki, dans l'est de l'Outaouais, pourrait faire face à une accusation de meurtre prémédité relativement à l'assassinat d'un homme de 18 ans. Selon la porte-parole de la Sûreté du Québec, Christine Coulombe, le jeune suspect doit comparaître lundi matin au palais de justice de Maniwaki. Tôt dimanche matin, les policiers s'étaient rendus derrière une résidence de la rue Cartier après avoir reçu plusieurs appels du public ayant entendu des coups de feu. Sur place, ils ont découvert la victime, Bret-James Jerome, qui gisait inanimée au sol. Son décès a été constaté peu après à l'hôpital. Il semble qu'une querelle soit à l'origine de ce triste événement.

La Presse canadienne

Ahuntsic-Cartierville dit non à une mosquée

Les électeurs de l'arrondissement Ahuntsic-Cartierville ont rejeté à 60% un projet de lieu de culte musulman dans un local de la rue Legendre Ouest. Ils se sont ainsi exprimés dans le cadre d'un référendum qui portait sur la possibilité de transformer un centre communautaire existant en lieu de culte musulman. Ahuntsic-Cartierville avait initialement accepté la demande, mais des résidents qui s'y opposaient ont exigé une consultation populaire. Au dévoilement des résultats, l'arrondissement a assuré qu'il « mettra en application les mesures qui s'imposent dans les meilleurs délais ».

Le Devoir

« Le modèle d'affaires du droit ne marche plus »

Le journaliste Pierre Craig s'associe à Juripop pour promouvoir une campagne de sociofinancement

MARIE-MICHÈLE SIOUI

Pour la première fois depuis son départ précipité de Radio-Canada en avril, le journaliste Pierre Craig s'adressera à la population ce lundi. Il ne sera pas là pour discuter des raisons qui l'ont poussé à quitter le diffuseur public après 13 ans à la barre de l'émission *La facture*, mais plutôt pour demander aux Québécois de bien vouloir lui donner « 20 piastres ».

« J'ai la profonde conviction qu'en donnant 20\$, ils peuvent faire une différence, ils peuvent continuer à donner accès à la justice », lance le grand homme, souriant, pour résumer son association à Juripop. Par le site jencouragementjuripop.org, la clinique juridique lance ce lundi une campagne de sociofinancement afin de mener à bien ses projets d'amélioration de l'accessibilité à la justice.

Comme porte-parole, Juripop a pris celui qui a quitté Radio-Canada en marquant son désir de lutter pour un meilleur accès à la justice. « Le modèle d'affaires du droit ne marche plus », tranche Pierre Craig, dans un écho à un rapport du Barreau du Québec qui évoquait, en mars, « l'obsolescence du modèle

d'affaires basé uniquement sur la tarification horaire dans la prestation des services juridiques ».

L'ancien président de la Fédération professionnelle des journalistes du Québec n'a pas tourné le dos à sa profession. « Je pense que je fais, d'une certaine façon, un travail de journaliste », dit-il aussi à propos de son engagement auprès de Juripop. « J'ai fait 13 ans [à *La facture*], 40 ans de journalisme... Je parle au passé, mais je ne sais pas ce que je vais faire. Je me laisse aller, j'écoute, je dine avec des gens, toute sorte de monde », affirme-t-il.

Parmi ces gens, il n'y a personne qui puisse le convaincre de se lancer en politique, assure-t-il. « Je n'ai pas d'intérêt pour ça. [...] Ça ne me tente pas, trop de compromis! », envoie-t-il en riant.

Trois heures pour voir un avocat

S'il n'a pas envie de discuter sur la place publique des raisons qui l'ont poussé à quitter Radio-Canada, Pierre Craig est, en revanche, bien en verbe lorsqu'il parle de l'impact personnel qu'a eu son passage à l'émission *La facture*. « Quand tu animes une



JULIEN D. PELLETIER, PIERRE CRAIG ET MARC-ANTOINE CLOUTIER

émission comme *La facture*, ça ne prend pas de temps que tu deviens un homme en colère », commence-t-il. « Un homme en colère, parce que tu vois tellement de préjudices faits aux gens. Ce dont tu te rends compte, c'est que les gens essaient de se dépatouiller dans leurs problèmes et que l'ultime porte, c'est celle du système de justice. Et elle leur est fermée. »

Résultat: l'équipe de *La facture* reçoit environ 12 000 appels de citoyens par année. En

20 ans d'existence, c'est donc un quart de million de personnes qui ont contacté des journalistes, des recherchistes et des animateurs pour demander de l'aide. « Ce n'est pas normal. Pas normal que *La facture* devienne un tribunal », se désole Pierre Craig.

Davantage de travailleurs

Sur le terrain, le constat est le même. Quand Juripop a tenu ses cliniques juridiques populaires dans le métro, l'an der-

nier, plusieurs centaines de personnes se sont déplacées. « Des personnes qui sont prêtes à attendre trois heures pour rencontrer un avocat ou un notaire pendant 15 minutes », note le cofondateur de Juripop, Julien D. Pelletier. « On craint qu'il y ait un système de justice à deux vitesses, et ce système-là se ressent tous les jours à Juripop », observe-t-il.

Les clients de sa clinique, ce sont des gens qui, autrement, n'auraient pas droit à des services professionnels leur permettant d'aller devant les tribunaux et d'être déceimement défendus, observe-t-il.

Pire, ces clients sont de plus en plus souvent des travailleurs, remarque Marc-Antoine Cloutier, aussi cofondateur de la clinique. « [Les gens que l'on aide ont] un revenu, mais [ils] n'ont pas les moyens de payer les services d'un avocat en pratique privée », dénonce-t-il.

La campagne de financement de Juripop a permis d'amasser 27 000 \$ l'an dernier, sur un budget total d'environ 750 000 \$. La clinique juridique vise cette année un montant de 30 000 \$.

Le Devoir



JOËL SAGET AGENCE FRANCE-PRESSE

Moment de répit à Paris après des inondations historiques

La décrue de la Seine, qui avait atteint un niveau jamais vu en plus de 30 ans, s'est confirmée dimanche à Paris, mais la vigilance restait de mise dans plusieurs régions françaises face aux intempéries qui ont fait 4 morts en une semaine. Avec des centaines de communes touchées et des milliers d'entreprises, d'agriculteurs et de particuliers affectés par une semaine de pluies torrentielles et d'inondations, les premières évaluations laissent entrevoir une facture des dégâts supérieure au milliard d'euros. Le niveau de la Seine dans la capitale est redescendu à 5,62 m dans l'après-midi, alors que la montée des eaux jusqu'à 6,10 m dans la nuit de vendredi à samedi avait suscité l'inquiétude. Il s'agit de la plus forte crue depuis 1982 dans la capitale (6,18 m cette année-là), très loin cependant de celle de 1910 (8,62 m). Les pompiers de Paris ont entamé dimanche une opération de pompage pour libérer l'accès à l'est du pays par autoroute. Depuis le début des intempéries le week-end dernier, 4 décès et 24 blessés sont à déplorer. L'origine de la mort d'une des quatre victimes déjà recensées, une octogénaire, reste toutefois incertaine.

La côte ouest de la Floride se prépare à faire face à une tempête tropicale

Tallahassee — La majeure partie de la côte ouest de la Floride était sous le coup d'un avis de tempête tropicale, dimanche, les menaces d'inondations et de vents violents se propageant rapidement vers le nord-est du golfe du Mexique.

Il s'agit du plus récent épisode de mauvais temps à frapper les États-Unis alors que l'Ouest est aux prises avec une vague de chaleur et le Texas avec des inondations, et que la région de Washington et de l'Atlantique pourrait essuyer plusieurs tempêtes.

Le Centre américain de surveillance des ouragans a annoncé qu'il y avait de fortes chances qu'une dépression tropicale dans le sud du golfe du Mexique se transforme en tempête tropicale tard dimanche soir ou tôt lundi matin. Elle se déplaçait à une vitesse d'environ huit kilomètres à l'heure et devait gagner en rapidité



LE GOUVERNEUR DE LA FLORIDE, RICK SCOTT, S'EST RENDU À TALLAHASSEE.

plus tard dimanche.

Se préparer au pire

Les vents des dépressions tropicales soufflent habituelle-

ment à moins de 63 km/h alors que ceux des tempêtes tropicales peuvent aller jusqu'à 117 km/h.

La dépression, qui pourrait

devenir la tempête tropicale Colin, devrait être accompagnée de précipitations importantes. Les résidents ont été prévenus que des inondations étaient possibles et que les conditions routières seraient difficiles. La pluie a commencé à tomber peu après midi à Tampa Bay, dimanche. Des sacs de sable ont été distribués aux habitants de la ville, ainsi qu'à ceux de St. Petersburg et d'autres municipalités voisines.

Le gouverneur de la Floride, Rick Scott, s'est rendu à Tallahassee, dimanche, afin de discuter avec les responsables du service de gestion des urgences de l'État. Il a reporté une rencontre avec le présumé candidat républicain à la présidence, Donald Trump, qui devait avoir lieu lundi à New York, afin de demeurer dans la capitale floridienne et surveiller la situation.

Associated Press

15\$ L'HEURE

La CSN obtient le feu vert pour lancer une campagne

La CSN a reçu le mandat de son conseil confédéral de s'engager dans une campagne exigeant le rehaussement du salaire minimum à 15 \$ l'heure le plus rapidement possible.

L'instance décisionnelle de la centrale syndicale demande de « construire des alliances sur cet enjeu ».

Le président de la CSN, Jacques Létourneau, appelle à la création d'un large mouvement en faveur de cette revendication, « qui concerne la lutte contre la pauvreté et un meilleur partage de la richesse collective au Québec ».

Pour la CSN, cette mobilisation pour le relèvement du salaire minimum s'inscrit dans une lutte plus large qui concerne aussi le rôle de l'État et le maintien d'un filet de protection sociale qui réponde aux besoins des Québécois.

Impacts positifs

M. Létourneau déclare qu'il n'est pas normal qu'une personne qui travaille à temps plein doive recourir à des banques alimentaires, par exemple, pour subvenir aux besoins de sa famille.

Plus de 211 000 personnes travaillent actuellement au salaire minimum, établi à 10,75 \$ l'heure depuis le 1^{er} mai. Du nombre, près de 57% sont des femmes.

Pour le président de la CSN, le rehaussement du salaire minimum à 15 \$ l'heure aurait des impacts positifs pour l'ensemble de la société: la qualité de vie s'améliorerait pour des centaines de milliers de personnes et de familles, et l'augmentation de leur pouvoir d'achat aurait des effets bénéfiques sur l'économie.

La Presse canadienne



JACQUES NADEAU LE DEVOIR

SOCIÉTÉ

#CHRONIQUEFD

Gare au gorille

FABIEN DEGLISE



Des insultes, des menaces de mort et une pétition. Oui, une pétition, qui a rassemblé sur le site Change.org, 489 000 signatures — c'est presque autant que la population complète de Laval et celle de la Côte-Nord réunies — pour réclamer que des mesures soient prises contre les parents du p'tit gars qui s'est retrouvé le 28 mai dernier dans la fosse d'un gorille au zoo de Cincinnati aux États-Unis, forçant l'abattage de l'homidé pour protéger l'enfant.

La mort de Harambe — c'était le nom de la bête — a une nouvelle fois fait émerger, la semaine dernière, cette violence inouïe qui s'empare des réseaux sociaux pour tout et souvent pour rien en temps normal, et qui s'amplifie de manière effrayante face à quelques drames humains, particulièrement lorsqu'ils impliquent des animaux. Rappelez-vous: cette haine extraordinaire, portée par des masses d'ordinaires au scandale facile, lors de la mort de Cecil le lion, l'an dernier, tué par un dentiste du Minnesota durant un safari au Zimbabwe.

Pour le gorille, la mobilisation en ligne a suivi la même triste trame, avec ces foules dématérialisées qui ont hurlé contre les parents de l'enfant, réclamé la destitution de leur droit parental ou le placement dans un environnement familial plus sécuritaire du garçon ayant déjoué la supervision de ses parents pour partir à la rencontre de King Kong ou de Roi Louie du *Livre de la jungle*. Une poignée d'internautes ont même publiquement souhaité que le destin de Harambe, brisé par les balles des gardiens du zoo, devienne à l'identique celui à réserver à ce couple indigne responsable de la mort de l'animal.

En 140 caractères, dans l'urgence d'exister dans le regard numérique de l'autre, dans la fureur de l'instant, la nuance, la poésie et la raison sont généralement ailleurs.

Acceptation sociale angoissante

La redondance de cette justice populaire pixelisée, de ces appels à la vengeance par le meurtre, par la privation, par l'humiliation portée sur la place publique par des citoyens dont on peine à croire qu'ils puissent être à ce point sauvages dans la matérialité de leur existence, n'est pas nouvelle. Et c'est justement ce qui en fait tout son caractère angoissant, terrifiant même, tant elle s'accompagne désormais d'une acceptation sociale dont des sociétés modernes ne devraient jamais se satisfaire.

La semaine dernière, sur Twitter, l'humoriste, producteur et animateur Guy A. Lepage s'est réjoui devant ses 351 000 abonnés de l'histoire de ce père qui, en Ohio, a sauté sur le meurtrier de sa fille en plein tribunal pour le molester, au terme d'un jugement qui a condamné l'ignoble personnage à la prison à vie. Le partage de l'info était accompagné d'un simple «*Domage qu'il l'ait raté*». Ciel pour œil, dent pour dent: 60 abonnés lui ont répondu: «*j'aime*», parfois accompagné d'un «*mets-en*» ou d'un «*tellement*», rappelant au mauvais souvenir du présent cette indolence et ces sourires béats de masse qui, à une autre époque, s'aggloméraient autour des bûchers pour assister à l'éradication des «*sorcières*».

À l'ère du numérique, l'auto-justice, celle qui confère à l'individu, plutôt qu'à l'institution de la justice d'un État de droit, l'exercice de la loi ou d'un code moral défini par ce même individu et ses groupes d'appartenance, a visiblement le vent dans les voiles. Un renouveau qui confirme les pires appréhensions: la mise en réseau des rapports sociaux, l'accélération des échanges, la démocratisation de la production et de la diffusion de l'information devaient faire faire un bond en avant à l'humanité, lui ouvrir une fenêtre plus large sur le monde, les autres, la diversité, sur la connaissance... Confrontée à la mort d'un gorille, cette modernité est surtout en train de nous faire régresser en ramenant l'*homo connecticus* à ce stade primitif d'une justice incarnée par quelques grandes gueules, du goudron et des plumes.

Sans gêne

Facebook, Twitter et consorts ne font pas que conforter l'ordure du quotidien dans sa pratique de l'insulte facile. Ils enlèvent aussi la gêne à l'inquisiteur, au délateur, à l'accusateur amateur, stimulent la mise en accusation sur la place publique sans ou avec trop peu de preuves, réécrivent en majuscule le V de *Vendetta*, érigent en norme le principe des représailles et de l'expiation, le tout dans cette légèreté que confèrent des environnements où l'engagement social, le mépris ordinaire et le divertissement s'expriment désormais sur un pied d'égalité.

Une femme qui a eu le malheur de porter exactement le même nom que la mère de l'enfant du zoo de Cincinnati s'est fait traiter de tous les noms, la semaine dernière sur Facebook, dans l'aveuglement de la haine. La vraie mère, elle, a dû fermer son compte, pour trouver un peu de répit, et désormais pouvoir se demander, loin des cris et des appels au châtiement, qui du gorille ou de l'humain a finalement le plus d'intelligence et de hauteur.

chroniquefd@ledevoir.com
sur Twitter: @FabienDeglise



BARBARA SAX AGENCE FRANCE-PRESSE

La garde partagée sous toutes ses formes est en train de devenir la nouvelle norme

La souplesse du congé parental et l'existence du congé de paternité ont transformé les modèles de garde des enfants lors d'une séparation conjugale. Le père québécois, qui s'implique davantage auprès de ses enfants, continue à le faire en cas de séparation. La garde partagée est en train de devenir... la nouvelle norme.

MAUDE GOYER

Lorsqu'ils se sont séparés, Nancy et Éric ont choisi de faire une transition en douceur pour leurs enfants de 13 et 11 ans. Ils ont conservé la maison. Ils y demeurent à tour de rôle avec les enfants, une semaine sur deux. L'autre parent se rend dans un appartement loué, non loin de là. «*Ça laisse le nid aux enfants et ce sont les parents qui sortent*, dit Nancy, 48 ans, qui souligne que ce fut une solution temporaire. *L'adaptation à la nouvelle situation est plus facile pour eux... et pour nous!*»

Jean-Philippe, 28 ans, et son ex-conjointe ont pris le même arrangement lorsqu'ils ont décidé de se séparer. «*La petite avait trois mois, dit-il, et notre garçon, pas tout à fait deux ans. À tour de rôle, nous allons vivre chez nos parents, sous un horaire de deux jours/deux jours/trois jours. Pour le moment, c'est l'idéal pour les enfants. Et financièrement, ça nous aide.*»

À l'instar de Nancy, Éric et Jean-Philippe, des milliers de couples québécois choisissent aujourd'hui différentes formes de garde partagée. L'époque du père qui prend ses enfants une fin de semaine sur deux est révolue! C'est le constat des chercheuses Emilie Biland et Gabrielle Schütz. Dans une grande analyse des dossiers judiciaires de séparation au Québec (2013), elles ont déterminé que les formes de garde étaient en pleine transformation. En dix ans, soit entre 1998 et 2008, la garde exclusive à la mère est passée de 79% à 60,5% et celle aux pères a bondi de 5,4% à 13,5%. La garde partagée est de plus en plus privilégiée: elle concerne 19,7% des ordonnances en 2008 comparativement à 8,1% en 1998.

La garde partagée plus populaire

Pour l'avocat en droit de la famille Michel Tétrault, il est clair que l'implication grandissante des pères auprès de leurs enfants change les règles. «*Au début des années 1980, dans 90% des cas, l'enfant était confié à la mère, raconte-t-il. Le père avait un droit d'accès un week-end sur deux, deux semaines à l'été et quelques jours à Noël. C'était ça, le modèle. Et les dossiers de garde se réglaient rapidement!*» Selon M^e Tétrault, qui pratique depuis 33 ans à l'aide juridique, au début des années 1990, le modèle se raffine: les pères réclament plus de temps avec leurs enfants.

C'est au début des années 2000 que la garde partagée gagne en popularité. «*Sur le plan sociétal,*

on était rendu là, explique M^e Tétrault. Les mères ont envahi le marché du travail, donc le modèle du père pourvoyeur et de la mère qui prend soin des enfants ne tient plus. Le père s'implique, il est disponible et il veut rester près de ses enfants. Par ailleurs, en cour, on reconnaît qu'il est dans l'intérêt de l'enfant de conserver un maximum de liens avec les deux parents, dans la majorité des cas.»

Vers 2004-2005, l'avocat constate qu'il y a une «*présomption favorable à la garde partagée*». Il croit que, très bientôt, les ordonnances de garde partagée seront plus nombreuses que toute autre forme. «*Ce n'est pas écrit dans la loi, mais, dans les faits, on voit que la garde partagée gagne du terrain. C'est une tendance lourde*, dit-il.

Autant de modèles que de familles

Pour l'avocate de la famille Valérie Laberge, qui pratique depuis six ans, les «*vieux modèles*» sont résolument désuets. «*Il y a 365 jours dans l'année et il y a 365 façons de faire une garde partagée*», dit celle qui a rédigé la thèse *Pour une présomption légale simple de garde alternée au Québec*, UQAM, 2013. Selon M^e Laberge, les gardes s'adaptent aux besoins des parents et des enfants. «*La forme sept jours avec l'un et sept jours avec l'autre, parfois entrecoupée d'une nuit au milieu de la semaine, est encore majoritaire, mais toutes les formes sont possibles: un père qui prend les enfants toutes les fins de semaine, un horaire deux jours/cinq jours, une mère qui prend les enfants tout l'été, etc.*»

Selon elle, lorsqu'il est question de trancher sur l'obtention d'une garde partagée, certains critères prévalent aux yeux du juge: l'intérêt de l'enfant (il s'agit d'ailleurs du seul critère légal, tel qu'indiqué à l'article 33 du Code civil), la stabilité des parents, la capacité parentale, la capacité de communication entre les deux ex-conjoints lorsqu'il est question de l'enfant, l'absence de conflits, la proximité des résidences, la présence d'une contre-indication (par exemple, dans le cas d'un enfant aux besoins particuliers), le désir de l'enfant (surtout à partir de l'âge de 8-10 ans) et l'aspect financier. «*Ce que je constate, dans ma pratique, c'est que plus les ex-conjoints s'entendent bien, plus il y a de chances que la garde partagée soit demandée et accordée*», souligne l'avocate.

La route vers la garde partagée

Mais encore faut-il que le père présente une demande de garde... Selon l'étude de Biland et Schütz, lorsqu'un seul des deux parents fait une

demande de garde, dans 69% des cas il s'agit de la mère. De plus, dans plus d'un dossier sur deux, le père ne présente pas de demande de garde. Diane Dubeau, chercheuse au Département de psychoéducation et de psychologie à l'Université du Québec en Outaouais, s'intéresse à la réalité des pères québécois depuis vingt-cinq ans, notamment à leur engagement et à leur implication. «*Il faut se demander pourquoi les pères ne présentent pas de demande*, souligne-t-elle. *Parmi les hypothèses de réponses, il y a le fait qu'il existe des pères déserteurs, qui quittent le tableau lorsque la relation se termine. Il y a certains avocats qui découragent les pères de faire une demande de garde. Et finalement, puisque dans 70 à 80% des cas de séparation ce sont les mères qui demandent la séparation, les pères, en choc, ne sont pas à la même étape du processus de deuil que les mères. Ils ne sont pas prêts et elles, oui.*»

Pères séparés

À l'organisme Pères séparés, le nombre d'appels est passé de 850 en 2009 à 1500 en 2015. Dans 80% des cas, il s'agit de pères qui vivent des problèmes liés aux jugements de cour, aux droits d'accès ou aux ententes conclues avec leur ex-conjointe.

C'est ce qui est arrivé à Karl, 45 ans. Père d'une fillette de cinq ans et d'un garçon de deux ans, il a été quitté par sa conjointe... qui lui a avoué que cela faisait «*deux ans*» qu'elle y pensait. Et donc, s'y préparait. «*Je trouve ça injuste, dit-il. C'est injuste quand l'un des deux accumule de l'argent, planifie ses affaires, bref, qu'il met plus d'énergie à sortir de la relation qu'à la faire fonctionner...*» Neuf ans plus tard, Karl est se-rein par rapport à sa séparation. «*Ça se passe bien surtout depuis qu'on a compris le concept d'équipe parentale. On s'est entendu sur le fait qu'on était des parents pour la vie et qu'il fallait travailler ensemble. Même lors de désaccords, on ne sabote pas l'autre ni la situation pour nos besoins ou nos opinions.*»

Baptiste, 25 ans, a lui aussi tenu à ne pas compromettre sa relation avec son ex-conjointe. Il a obtenu la garde de sa fille de deux ans. Et même si la mère a «*abandonné*» son enfant, lorsqu'elle est revenue et s'est montrée disponible, quelques mois plus tard, il lui a «*fait de la place*». «*Ce n'est pas toujours facile, confie-t-il, mais nous sommes en bons termes. Je me fais regarder partout où je vais, on semble penser: "Oh, il est si jeune, est-il capable de s'en occuper tout seul?" On essaie de me faire sentir incompetent.*» Il réfléchit et ajoute: «*Mais moi, je me trouve chanceux. Je suis très près de ma fille et j'aurais manqué quelque chose si cela avait été différent...*»

Planète F

Pourquoi croyez-vous que la garde partagée de vos enfants fonctionne bien ?

«*Nous avons une bonne communication, mon ex et moi. Nous sommes sur la même longueur d'onde, nous ne parlons pas dans le dos de l'autre et nous nous centrons sur les besoins des enfants*» — Mélanie, 42 ans, séparée depuis deux ans et demi, mère de trois garçons de 17, 14 et 12 ans

maine, mais cela fait beaucoup de route, presque six heures en tout pour les allers et retours. J'ai décidé de déménager plus près de chez lui l'été prochain. C'est intense... mais je vois à quel point les enfants sont heureux de le voir.» — Amélie, 30 ans, séparée depuis sept mois, mère de trois enfants de 7, 5 et 2 ans

l'autre parent. Si tu es égoïste, tout le monde va s'en ressentir.» — Karl, 45 ans, séparé depuis neuf ans, père de deux enfants de 14 et 11 ans

«*Il faut beaucoup de respect et des règles claires. La communication est essentielle, tout comme le fait d'avoir le même schéma d'intervention auprès des enfants. Et il ne faut pas hésiter à se faire des plans de match, à*

s'adapter et à s'ajuster.» — Jean-Philippe, 28 ans, séparé depuis un an, père de deux enfants de 1 an et 2 ans

«*Une garde partagée réussie, ça nécessite de prioriser les besoins des enfants, tout en ne s'obligeant pas.*» — Nancy, 48 ans, séparée depuis un an et demi, mère de deux enfants de 13 et 11 ans

«*J'habite Sherbrooke et lui, Plessisville. Il prend les enfants la fin de se-*

«*Communication. Flexibilité. Générosité, envers toi-même et envers*

ÉDITORIAL

CHINE

Xi Jinping, président néomaoïste

Samedi 4 juin, jour anniversaire du massacre de la place Tiananmen, survenu en 1989. Balayé sous le tapis, comme d'habitude, par le régime, conformément à sa volonté de nier ses abus et de réécrire l'histoire. Il se trouve que ce 27^e anniversaire se produit sur fond de net ralentissement économique et de contestation sociale croissante. Ce à quoi le président Xi Jinping peut difficilement rester sourd.

Début mars, des centaines sinon des milliers d'employés de la société d'État Longmay Mining Group, la plus grande compagnie de charbon du nord-est de la Chine, ont manifesté contre le gouverneur de la province pour réclamer leurs salaires impayés. Des manifestations aux dimensions politiques inédites, rapportait *The New York Times*.

L'économie chinoise s'essoufflant après plus de 20 ans de croissance stupéfiante, les mouvements de grève se multiplient dans tous les pays face à des entreprises qui retiennent les salaires et procèdent à d'importantes mises à pied. Selon le China Labor Bulletin (CLB), une organisation indépendante basée à Hong Kong, l'année 2015 a été marquée par 2700 grèves et manifestations liées au travail, soit plus du double qu'en 2014. La grogne face à la détérioration du marché du travail a continué de s'amplifier depuis le début de cette année, constate le CLB, et continuera à l'évidence d'enfler dans la mesure où le gouvernement veut s'engager dans une démarche de rationalisation des grandes industries de l'État, une démarche qui pourrait coûter d'ici deux ans leur emploi à près de cinq millions de travailleurs.

Le gouvernement a déjà procédé à la fin des années 1990 et au début des années 2000 à une large opération de privatisation et de restructuration de ses entreprises d'État, impliquant des coupes claires de plus de 30 millions d'emplois. Mais c'était à une époque où l'économie croissait encore à une vitesse fulgurante et où des emplois étaient créés dans d'autres secteurs.

Dans l'ordre actuel des choses, le régime se voit plus que jamais confronté à ses contradictions — entre idéologie de défense « communiste » des droits des travailleurs et adhésion tous azimuts aux stratégies de développement capitaliste. À ce dilemme, l'appareil d'État a réagi en débloquent des milliards en programmes sociaux tout en redoublant de répression, sous le président Xi arrivé au pouvoir en 2013, contre les travailleurs qui osent exprimer leur mécontentement et les organisations de défense des droits des travailleurs.

C'est dans ce contexte de tumulte social et de vieille culture de répression que les Chinois ont vécu samedi — sans le vivre — le 27^e anniversaire de l'écrasement du soulèvement prodémocratique de la place Tiananmen. À ce jour, le Parti communiste continue d'interdire toute discussion et commémoration concernant les événements qui ont fait des centaines, sinon des milliers de morts parmi les manifestants. Dans une lettre largement diffusée la semaine dernière, l'organisation des Mères de Tiananmen, un regroupement de familles de manifestants tués en 1989, a dénoncé le harcèlement et l'intimidation incessants dont ces familles sont l'objet depuis 27 ans, année après année. Le fait est que le gouvernement ne s'est jamais excusé pour les violences qu'il a commises contre ces manifestations pacifiques et n'a jamais démordu de la position officielle selon laquelle il s'agissait d'une « rébellion contre-révolutionnaire ». Il compte sur le fait que le temps efface la mémoire, dit Albert Ho, responsable de l'organisation des cérémonies de commémorations qui se déroulent traditionnellement au parc Victoria, dans la ville « semi-autonome » de Hong Kong.

C'est encore dans ce contexte que la Chine a discrètement marqué, en mai, le cinquantenaire de la Révolution culturelle lancée en 1966 par Mao et dans laquelle ont péri sur dix ans des millions de « révisionnistes ». L'un des épisodes les plus noirs de l'histoire du pays, officiellement qualifié de désastre par le PCC, mais que le président Xi donne aujourd'hui l'impression de recréer pour la férocité et l'impunité avec lesquelles il s'emploie à faire taire toutes les oppositions et toutes les dissidences.

« La Révolution culturelle est de retour », répètent les critiques du régime. De quoi sera donc faite, s'ils disent vrai, la vie du commun des Chinois dans les prochaines années? Et comment Xi Jinping pourra-t-il, puisqu'il le voudra, mettre le mécontentement ambiant sous le boisseau?

LE DEVOIR

FONDÉ PAR HENRI BOURASSA LE 10 JANVIER 1910 > FAIS CE QUE DOIS!

Directeur BRIAN MYLES

Rédactrice en chef LUCE JULIEN

Vice-présidente, développement CHRISTIANNE BENJAMIN

Vice-présidente, ventes publicitaires LISE MILLETTE

Directeur des finances STÉPHANE ROGER

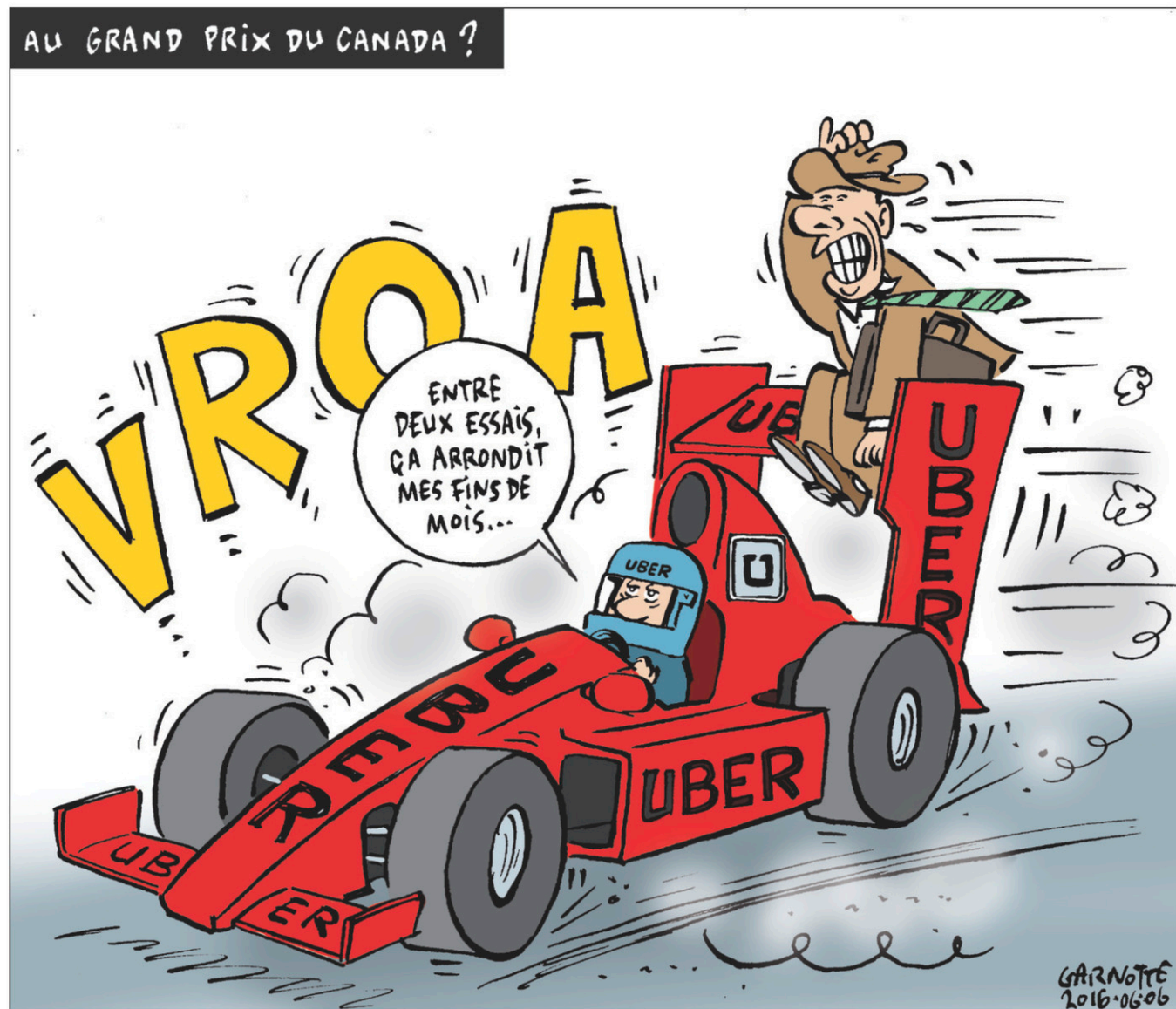
Directrice de l'information MARIE-ANDRÉE CHOUINARD

Directeur de l'information numérique FLORENT DAUDENS

Adjoints PAUL CAUCHON, JEAN-FRANÇOIS NADEAU, DOMINIQUE RENY, LOUISE-MAUDE RIOUX SOUCY

Directeur artistique CHRISTIAN TIFFET

Directeur de la production CHRISTIAN GOULET



L E T T R E S

Pont de Québec: le PLC doit respecter sa promesse

Le Parti libéral du Canada (PLC) avait promis, lors de la dernière campagne électorale, de régler le problème du pont de Québec; les babines étaient en action.

Depuis quelque temps, les députés du PLC, de la région de Québec, envoient des signaux très forts indiquant que cette promesse électorale ne sera pas respectée, se rendant compte que le CN leur servirait une fin de non-recevoir. Étrangement, ces députés semblent se battre avec plus d'enthousiasme pour le CN que pour l'entretien du pont de Québec. Bref, il n'y a aucun député fédéral de la région pour défendre ce dossier.

On les entend dire que peindre du métal, c'est purement esthétique et que le pont est sécuritaire, comme les conservateurs autrefois. Qu'en est-il de la durée de vie de cette infrastructure de transport très polyvalente? Savent-ils quelque chose que l'on ignore?

Même en ajoutant 20 milliards de dollars au déficit, le PLC n'a pas trouvé un sou de plus pour le pont. Pourtant, de l'argent, il y en a pour les projets ailleurs: pont Champlain (4,2 milliards), pont Windsor-Detroit (4,8 milliards), entretien des ponts Honoré Mercier et Jacques-Cartier (139 millions en 2015 et 211 millions pour 2016).

La région de Québec a besoin d'imagination et de persévérance pour que l'on puisse voir ce dossier se régler adéquatement. Mal-

heureusement, ces mêmes députés cachent leur impuissance en rivalisant d'imagination pour détourner l'attention: de la peinture; est-ce le meilleur choix? Pourquoi ne pas financer d'autres types de projets? Un petit acompte pour financer un 3^e lien interrives? Ce genre de manœuvre cherche à clore le dossier en semant la zizanie et à nous éloigner d'une solution durable.

Ce pont reste sécuritaire malgré les défauts d'entretien parce qu'il a été construit très solidement à la suite de deux tragédies qui ont causé de multiples décès lors de sa construction; il ne faudrait pas l'oublier.

Plus grand pont cantilever au monde, merveille d'ingénierie déclarée « monument historique international » et « lieu historique national du Canada », symbole de la ville de Québec, le pont de Québec mérite mieux que la comédie actuelle.

Le PLC a créé le problème, il a mis en place les conditions pour que le problème perdure et, aujourd'hui, ils voudraient que l'on détourne définitivement les yeux du problème. Malheureusement, comme d'habitude avec le PLC, les bottines ne suivent pas les babines.

Denis Blanchette, ex-député fédéral de Louis-Hébert (2011-2015)
Le 3 juin 2016

Rénover le Parti québécois

Paul Saint-Pierre Plamondon n'a probablement aucune chance de remporter la course à la chefferie du PQ. Certains

pourraient même le voir comme un athée briguant la papauté. Pourtant, sa candidature offre aux militants une occasion unique de refonder leur parti sur la base de la réalité actuelle du Québec, plutôt que celle des années 1960. Eh oui, cela implique même la remise en question de l'article 1. Les autres candidats, sans exception, persistent dans le même déni qu'on a pu observer le soir de la défaite en avril 2014. Ils entretiennent un rêve de puissance qui ne fait que les enliser dans l'impuissance du rêve. M. Couillard leur dit merci.

François Thérien
Montréal, le 4 juin 2016

Nézet-Séguin: Montréalais avant d'être Québécois

Le premier ministre Justin Trudeau a félicité Yannick Nézet-Séguin en ces termes: « Félicitations au Montréalais Yannick Nézet-Séguin, qui a été nommé nouveau directeur musical du Met Opera. Formidable réalisation! » En bon fils à son père, cela l'indisposait de faire référence à « Québécois », parce que le Québec est une nation.

Il est heureux que le premier ministre Philippe Couillard ait sauvé la mise: « Félicitations à Yannick Nézet-Séguin, tout le Québec est fier de vous! »
Sylvio Le Blanc
Montréal, le 3 juin 2016

LIBRE OPINION

Muhammad Ali, l'écho d'une génération

SERGE GAUDREAU

École de politique appliquée de l'Université de Sherbrooke

Le vent de jeunesse soufflant sur l'Occident au cours des sixties s'accompagne d'une volonté de changement qui atteint même le monde sportif. Au fil de cette décennie mythique, quelques athlètes incarneront à leur façon cette nouvelle tendance, mais aucun autant que Muhammad Ali.

Imprévisible destin pour cet Afro-Américain né Cassius Clay, le 17 janvier 1942, dans une modeste famille du Kentucky. Celui-ci se distingue pourtant rapidement. Par ses succès bien sûr, dont sa médaille d'or olympique à Rome, en 1960. Mais aussi par son style peu orthodoxe dans l'arène, que raillent les puristes, ainsi que sa verve inimitable, rompant avec l'image traditionnelle de l'athlète nord-américain.

La singulière relation d'amour et de haine qui se développe à l'endroit de Clay atteint un sommet en février 1964. *A posteriori*, la conquête du titre contre Sonny Liston entrera dans l'histoire comme le début de la renaissance de la boxe. Convaincus de la supériorité de Liston, plusieurs pensent pourtant que la victoire de la Louisville Lip, empreinte de suspicion, ne fait qu'enfoncer un autre clou dans le cercueil de ce sport miné. Sentiment qui s'amplifie en 1965 lorsque la revanche

victorieuse contre Liston se solde dans la pagaille.

Surtout, l'adhésion de Clay, devenu Muhammad Ali, à la Nation of Islam, donne au personnage une nouvelle dimension. Son association avec cette organisation controversée, au cœur d'une période de radicalisation du mouvement noir, entraîne le champion poids lourd sur le terrain glissant de la politique. Terrain dans lequel il s'enfonce davantage en refusant de rejoindre l'armée américaine — « *I ain't got no quarrel against them Vietcong!* » —, décision qui entraîne la perte de son titre et sa mise au ban de la boxe de 1967 à 1970.

Le cas Ali, martyr pour les uns, traître pour les autres, devient une cause célèbre divisant la société américaine à l'heure où le conflit au Vietnam enflamme les passions. Fait impensable dix ans auparavant: une figure de proue de la contestation politique est un athlète professionnel noir, peu scolarisé, portant un nom musulman, et dont le rayonnement s'étend sur l'ensemble du globe. Comme symbole des remuantes années 1960, on peut difficilement trouver mieux.

La saga d'Ali prend une tournure tout aussi inusitée avec son retour à la boxe en 1970. Moins aérien, plus vulnérable, l'ex-champion fait désor-

mais appel à une résilience et à un courage que peu soupçonnaient. Pour ses fidèles, cette quête du titre, aux allures de croisade, atteint son apogée dans le décor insolite du stade de Kinshasa, au Zaïre, alors qu'il terrasse George Foreman le 30 octobre 1974.

Ce succès se double d'un autre, dans l'arène politique. Le triomphe d'Ali devant la Cour suprême, en 1971, l'évolution des mentalités et la fin du borbier vietnamien tendent à valider ses positions de la décennie précédente. C'est par la grande porte que le paria de 1967 entre à la Maison-Blanche en décembre 1974, à l'invitation du républicain Gerald Ford.

Avec le temps, et la fin de sa carrière, une autre image d'Ali s'impose graduellement. Loin de la tourmente des années 1960, le souvenir du trublion provocateur qui a polarisé les Américains n'a plus la même résonance. Oubliés aussi les propos incendiaires tenus jadis à l'endroit des Blancs. S'il a toujours ses détracteurs, le Muhammad Ali affaibli par la maladie, allumant laborieusement la vasque olympique à Atlanta en 1996, apparaît maintenant comme un personnage consensuel, presque un héros folklorique.

Derrière cette perception réductrice se cache cependant un homme complexe, difficile à cer-

ner. Icône des « libéraux », dans le sens états-unien du terme, célébré par les pacifistes du monde entier, ce critique de la guerre du Vietnam, émissaire de bonne entente auprès des grands de ce monde, s'est également fait fort de rappeler à plusieurs reprises son patriotisme. En 1980, il est un porte-parole de la politique de boycott olympique du président Jimmy Carter. La même année, peu après l'invasion soviétique en Afghanistan, il se dit même favorable à un « draft registration » aux États-Unis, précisant qu'il serait le premier à prendre les armes si son pays était menacé.

Difficile également de reconnaître le rebelle derrière l'appui qu'Ali, séduit par la proposition de Ronald Reagan de rétablir la prière dans les écoles, accorde au candidat républicain lors de la présidentielle de 1984, une fois le démocrate afro-américain Jesse Jackson écarté de la course.

Du rebelle au conservateur, de la grande gueule au musulman dévot, vivant ses derniers jours dans la sérénité, on a écrit et on écrira encore beaucoup sur cet homme d'exception, bourré de charme et de contradictions. Loin de se fixer, l'héritage qu'il nous laisse mérite d'être regardé avec un souci de vérité. Avant que la légende ne s'empare, au point de ne plus le reconnaître, de celui qui fut l'écho d'une génération.

IDÉES

Partenariat transpacifique: bombe sur la culture

CLAUDE VAILLANCOURT

Président d'ATTAC-Québec, auteur de L'âge économique (M éditeur)

Le chat est sorti du sac: l'Accord de partenariat transpacifique (PTP) aura des effets dommageables sur notre culture, comme le révélait *Le Devoir* le 26 mai. Les négociateurs canadiens ont donné de grands avantages aux multinationales du Web, ce qui risque d'avoir des conséquences fâcheuses sur notre production et de limiter la diversité culturelle. Les grandes entreprises étrangères pourront accaparer les revenus de publicité locale, répandre leurs produits sans s'engager à soutenir notre production, et cela, tout en payant le moins possible d'impôts et de taxes.

Comment en sommes-nous arrivés là? Le Canada et le Québec ont pourtant été parmi les grands instigateurs de la Convention sur la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles de l'UNESCO, signée en 2005. En soutenant cet important projet, le Canada s'engageait à défendre une culture aux mille facettes, à la mettre à l'abri des appétits sans bornes des multinationales du divertissement et d'accords commerciaux négociés à leur avantage.

Avant même la conception de cette convention, le Canada exigeait une exemption culturelle globale dans les accords de libre-échange: la culture ne se retrouvait nulle part dans les ententes. La production artistique n'est pas un objet de commerce comme les autres, parce qu'elle est un fondement indispensable de l'identité collective des peuples. Il est donc nécessaire qu'elle soit retirée dès le départ de tous les accords de libre-échange, avec une exemption ferme mentionnée dans les préambules.

Une boîte de Pandore

De façon paradoxale, c'est après la signature de la convention sur la diversité culturelle que la culture a été intégrée aux négociations commerciales. Pour le Canada, la grande première a été l'Accord économique et commercial global entre le Canada et l'Union européenne (AECG). La décision d'inclure la culture dans les négociations en déterminant des exemptions chapitre par chapitre a été fortement contestée: n'entraînant pas justement dans le jeu des négociateurs, en prenant le risque, par exemple, d'oublier des secteurs, d'arriver à des compromis néfastes ou de se faire rouler par un adversaire plus fort?

Des personnalités comme Louise Beaudoin et Pierre Curzi, tous deux très impliqués dans la bataille pour la protection de la diversité culturelle, mais aussi Abdou Diouf, secrétaire général de la Francophonie et Pascal Rogard, président de la Coalition française pour la diversité culturelle, avaient alors sonné l'alarme. Si certains experts prétendent aujourd'hui que la culture a été relativement bien protégée dans l'AECG, la suite nous montre qu'on a bel et bien ouvert une boîte de Pandore.

Le PTP traite la culture comme une simple marchandise. Les avantages accordés aux grandes entreprises du Web créent une brèche



Le PTP traite la culture comme une simple marchandise.

PEDRO RUIZ LE DEVOIR

énorme parce que c'est par Internet que circulent de plus en plus les œuvres artistiques dématérialisées. Les exigences de contenu local, considérées comme «discriminatoires» dans ce secteur, risquent de disparaître à mesure que les moyens de transmission deviendront numériques.

Des arbitres au service de leurs clients

La présence d'un tribunal d'arbitrage dans le PTP pourrait judiciariser certaines décisions prises pour protéger notre culture, ce qui laissera à des arbitres en provenance du secteur privé le soin d'interpréter un accord d'une grande complexité, caractérisé par ses ambiguïtés, comme le dénonce l'économiste Joseph Stiglitz. De plus, le tribunal aura intérêt à trancher en faveur des entreprises puisque ces dernières sont les seules qui peuvent y avoir recours. Pour se donner de nouvelles causes, les arbitres doivent bien servir leurs clients.

Même les secteurs plus traditionnels de la culture sont mal servis par le PTP. Véronique Guèvremont, professeure de droit à l'Université Laval, souligne par exemple qu'il pourra être considéré comme discriminatoire de demander à un distributeur de livres de prendre «des mesures en vue de distribuer des livres d'auteurs québécois». Autre décision très contestable: les droits d'auteur seront protégés jusqu'à 70 ans après la mort d'un auteur, ce qui rendra difficilement accessibles des ouvrages dont tous devraient pouvoir bénéficier sans contraintes.

La fin des obligations locales

Les dangereux précédents du PTP seront sans doute reconduits dans l'Accord sur le

commerce des services (ACS, connu aussi sous le nom de TISA, en anglais). Ce dernier est négocié dans le plus grand secret et ne concerne que les services. Or, la culture en est un. Une fuite de l'accord révélée par WikiLeaks indique que les États-Unis ont l'intention de mettre fin à toutes les obligations locales. Ce qui veut dire, par exemple, les quotas et les exigences de contenu local, essentiels pour la survie de la culture.

Il s'agit là d'une tendance de fond dans les accords commerciaux à laquelle le gouvernement canadien ne s'oppose pas. Bien au contraire, par son soutien actif au libre-échange, il semble approuver un saccage annoncé de la diversité culturelle et ainsi, de notre propre culture.

Alors que les gouvernements canadien et québécois se sont montrés parmi les défenseurs les plus convaincus de la convention sur la diversité culturelle, voilà qu'ils prennent les moyens les plus sûrs pour la torpiller en toute discrétion. Devant de telles contradictions, comment ne pas s'étonner du cynisme de la population devant la classe politique? Ceux qui craignaient que le caractère non contraignant de cette convention fasse des ravages voient leurs appréhensions confirmées.

Pour cette raison, et pour bien d'autres encore, le Canada doit renoncer non seulement au PTP, mais aussi aux autres accords commerciaux de la nouvelle génération (AECG, ACS). La façon dont la culture est traitée dans ces ententes n'est qu'un exemple du danger qu'ils représentent pour la démocratie et pour notre capacité de choisir le type de développement que nous voulons en matière culturelle, mais aussi dans tous les autres domaines.

Cette gauche qui se déchire

JOHN R. MACARTHUR



Il est rare que je signe des pétitions ou des déclarations de solidarité. Offrir facilement sa signature a tendance à la dévaluer, quelle que soit l'urgence affichée de la cause. En plus, on risque d'être dupe dans le feu de l'action — je pense aux malheureux gauchistes qui, sans le savoir, ont adhéré à la ligne staliniste lors de la guerre civile en Espagne.

Cela dit, je n'ai pas hésité le 23 mai lorsque j'ai reçu un appel pour soutenir Aude Lancelin, ancien numéro deux de *L'Obs*, qui a été licenciée par l'hebdomadaire après un désaccord politique qui a profité, comme par hasard, au numéro un, Matthieu Croissant. La pétition mérite attention non seulement parce qu'Aude est une journaliste intègre de grande qualité, mais aussi parce que cela souligne une crise croissante dans la gauche française, ainsi que dans la presse de toute orientation politique.

Résumons l'affaire. Selon le journal *Libération*, Aude Lancelin est «marquée à gauche de la gauche» dans ses préférences d'articles et d'entretiens, ce qui ne plaisait pas à Claude Perdiel, cofondateur de la revue et l'un des quatre actionnaires. Perdiel aurait constaté à haute voix qu'Aude Lancelin est «en faute avec la charte qu'elle a signée en arrivant à L'Obs» il y a deux ans. Dans ce journal «social-démocrate», a-t-il déclaré, Lancelin «publie des articles anti-démocratiques». Donc elle a apparemment dévié d'une «ligne» qui, jusque-là, n'était pas entièrement évidente.

Aux auteurs de la pétition d'analyser: «On lit... qu'il y aurait eu un conflit entre la prétendue ligne de M. Croissant, dite "de toutes les gauches", et celle d'Aude Lancelin... Il suffit de lire les éditoriaux dudit directeur de la rédaction pour s'apercevoir que "toutes les gauches", ce sont en fait les seules "gauches" de Hollande, Valls et Macron.»

La montée d'une orthodoxie

En effet, la chronique de Croissant sur le montre généralement favorable au gouvernement et méprisante à l'égard des syndicats qui, actuellement, protestent avec violence contre le projet de loi El Khomri — une réforme qui permettrait, entre autres choses, des heures supplémentaires moins rémunérées.

Que le Parti socialiste français soit de plus en plus libéral, c'est indéniable. Que la gauche, telle quelle, soit en difficulté, abandonnée par les ouvriers au chômage et devancée par le Front national, c'est également indiscutable. Qu'il y ait une crise politique en France suscitée par la fissure entre «deux gauches irréconciliables», pour reprendre les paroles de Manuel Valls, voilà qui est aussi évident. On n'a qu'à lire l'entretien dans *L'Obs* avec Jean-Luc Mélenchon publié le 28 avril (propos recueillis notamment par Matthieu Croissant et deux autres journalistes) pour voir à quel point «la gauche» est en train de s'entretenir. Valls est «un républicain de droite», Macron, une «coqueluche produite par le système pour faire exploser la gauche de l'intérieur». Quant à Hollande, il a «fait du mot gauche la pauvre chose mensongère aujourd'hui au pouvoir».

En tant que journaliste et directeur de publication, je reconnais dans tout cela une importante confrontation politique par procuration. En revanche, ce qui me fait encore plus de peine dans le congédiement d'Aude Lancelin, c'est la montée d'une orthodoxie journalistique à *L'Obs* comme je la vois un peu partout dans le journalisme occidental. On a raison de ridiculiser la caricature de Lancelin comme promotrice d'une gauche extrême. Mais c'est surtout l'insipidité de Matthieu Croissant, plutôt que sa «ligne politique», qui me dérange. Dans ses écrits, j'entends la voix du comité — lisse, douce, et fade. Alors qu'il a répondu à ses accusateurs, Croissant a démenti avoir des intentions politiques: «Ma décision est managériale. La direction de la rédaction ne fonctionnait pas bien...»

Je n'en doute pas. L'approche managériale est justement ce qui est en train de tuer le journalisme. «La demande des médias et des entreprises de presse de former leurs journalistes aux réalités du management est croissante», écrivait Nicolas Beytout en 2006, alors directeur du *Figaro*.

Aude Lancelin incarne l'hétérodoxie intelligente dans la presse. Elle a encouragé, par exemple, le soulèvement du tabou à gauche au sujet de l'euro en présentant les opinions dissidentes d'Emmanuel Todd lorsqu'elle travaillait chez *Marianne*. Or, c'est un objet sacré pour les socialistes. Même l'archi-frondeur Jean-Luc Mélenchon hésite à prôner une sortie de la monnaie unique par crainte d'insulter «le rêve européen» des élites françaises, ces élites que Mélenchon dénonce comme une oligarchie. J'ignore même si Aude est pro ou anti-euro, mais je sais qu'elle défend la liberté d'expression. Oui, elle est de gauche, mais elle ne tient pas à une ligne de gauche.

Ne soyons pas étonnés si la popularité de Hollande et la diffusion de *L'Obs* sont en chute.

John R. MacArthur est éditeur de Harper's Magazine. Sa chronique revient le premier lundi de chaque mois.

PROGRAMME NÉOCONSERVATEUR AMÉRICAIN

Autre version, même idée d'hégémonie mondiale

SAMIR SAUL

Professeur d'histoire, Université de Montréal – CERIUM

Le Center for a New American Security s'invite dans la campagne présidentielle. Laboratoires de conception et de formatage discursif des politiques du pays, les *think tanks* sont aussi des bassins de futurs dirigeants. Financés par les grandes entreprises, ils font étalage de leur parrainage par des notabilités de l'establishment.

En 1997, les néoconservateurs lancent le Projet for a New American Century, couveuse des politiques de la période de Bush II. L'aile démocrate fonde le CNAS en 2007.

Conservateur ou libéral, le courant néocon a le même objectif: profiter de l'avènement d'un monde unipolaire pour consolider l'hégémonie américaine. Les prétentions providentielles sont les mêmes: répandre les «valeurs» par définition bienfaitantes des États-Unis. Seul change le dosage dans le plaidoyer pour l'usage de la force, le continuum allant des croisades pseudo civilisationnelles aux ingérences prétendues humanitaires. La doctrine de régime change qui sème le chaos partout où elle sévit est un héritage partagé.

Le gouvernement Obama comprend des personnes issues du CNAS. Il prend la relève du PNAC dont l'étoile avait pâli sous l'effet des échecs de Bush.

«Étendre la puissance américaine»

Reconnaissons aux néocons la qualité de la franchise, malgré la novlangue mielleuse de la communication. Le rapport du CNAS vise à vanter le rôle des États-Unis dans le monde. On pourrait objecter que la candidate Clinton n'en a

guère besoin, ayant déjà fait ses preuves comme adepte du néoconservatisme, tandis que Trump n'a que faire de documents ou de conseils.

Mais le rapport est imprégné d'une palpable inquiétude. Que les États-Unis, las d'interventions à l'étranger, se replient sur eux-mêmes est une hantise qui le traverse de part en part. Le ton n'est pas au triomphalisme conquérant de la prime jeunesse du courant néocon; le fu-

Conservateur ou libéral, le courant néocon a le même objectif: profiter de l'avènement d'un monde unipolaire pour consolider l'hégémonie américaine

neste bilan complique le déclenchement d'aventures lointaines.

Aussi le rapport se résume-t-il à une prière, répétée sur tous les registres, de ne pas oublier que le «leadership» américain est indispensable. Cet euphémisme revient 28 fois dans le rapport de 17 pages, et 5 fois sous forme de «leader». À l'en croire, les alliés des États-Unis, voire la «communauté internationale», réclameraient davantage d'«engagement» (15 fois) américains.

Célébrant la puissance américaine, le rapport insiste sur la nécessité de l'exercer. Il s'efforce de convaincre de la réalité de la prépondérance américaine, tout en évoquant les «défis» que posent les économies plus productives. Toujours est-il qu'on n'ose plus affirmer comme une évidence que le nouveau siècle sera américain. Il faut désormais remuer ciel et terre pour qu'il le soit, de préférence par une «posture» militaire «robuste» (autre litote du jargon officiel).

Les recommandations: du réchauffé

La Chine est dans le viseur; deux pages et de-

mié lui sont consacrées. Le rapport appuie le «pivot» obamien vers l'Asie. Intolérable serait l'idée que la sécurité de l'Asie relève des Asiatiques, et non des États-Unis. Plus de présence militaire américaine préviendrait un conflit, selon le raisonnement néocon. Nul besoin d'être devin pour trouver le nouveau foyer de périls qui complètera l'encercllement de la Russie et la déstructuration du Moyen-Orient.

Englobée dans un ensemble «transatlantique» (9 fois en 2,5 pages), l'Europe a droit à la sollicitude, menacée qu'elle serait par une Russie ambiguë usant d'une panoplie d'artifices. Au remède militaire prévisible s'ajoutent la substitution du gaz américain au gaz russe et le Partenariat transatlantique de commerce et d'investissement.

Moyen-Orient

Pour le «Grand Moyen-Orient», expression néoconservatrice payotée, le rapport préconise en Syrie: le départ d'Assad, plus d'armes pour les milices et la réactivation du projet d'une zone d'exclusion aérienne, soit la recette pour l'escalade à une guerre interétatique ouverte et générale. Lire de cette section est réservée à l'Iran, quoique le rôle saoudien dans le terrorisme djihadiste soit incriminé. Suivant le rituel, fidélité absolue et éternelle est jurée à Israël. L'appui à la formule des deux États étant conditionnel à l'accord des parties (lire Israël), autant dire que le sujet est une affaire classée pour les auteurs.

Un appel senti à la levée de toute entrave à l'augmentation du budget militaire américain couronne logiquement ce texte où rien n'est nouveau, sauf la crainte que le monde change dans un sens non désiré.

L'ÉQUIPE DU DEVOIR

RÉDACTION: Véronique Chagnon et Louis Gagné (adjoints à la direction de l'information), Antoine Robitaille et Guy Taillier (éditorialistes, responsables de la page Idées), Michel Garneau (caricaturiste), Jacques Nadeau (photographe), Michaël Monnier et Olivier Zuida (recherchistes photos); INFORMATION GÉNÉRALE: Isabelle Paré (chef de division), Lisa-Marie Gervais (éducation), Alexandre Shielès (environnement), Amélie Daoust-Boisvert (santé), Pauline Gravel (sciences), Fabien Deglise (société), Jean Dion (sports), Jessica Nadeau, Philippe Orfalli et Karl Retino-Panzelli (reporters); INFORMATION POLITIQUE: Marco Fortier (chef de division), Michel David (chroniqueur), Hélène Buzzetti et Marie Vastel (correspondantes parlementaires à Ottawa), Marco Bégin-Cirino et Robert Dutilleul (correspondants parlementaires à Québec); JEANNE CORRIVEAU (affaires municipales, Montréal), Isabelle Porter (affaires municipales, Québec), Guillaume Bourgault-Côté (reporter), Julie Carpentier (pupitre); INFORMATION CULTURELLE: Catherine Lalonde (responsable du cahier Livres), Odile Tremblay (cinéma), Stéphane Baillargeon (médias), François Lévesque et Caroline Montpetit (reporters), Benoît Munger et Philippe Papineau (pupitre); INFORMATION ÉCONOMIQUE: Gérard Bérubé (chef de division), François Desjardins et Éric Desrosiers (reporters), Gérard Damon (pupitre); INFORMATION INTERNATIONALE: Jean-Pierre Legault (pupitre international, page éditoriale et cahier Perspectives), Sophie Chartier et Jean-Frédéric Légaré-Tremblay (pupitre); SECTION ART DE VIVRE: Diane Précourt (responsable des cahiers Week-end et Plaisirs); LOIC HAMON (cahiers spéciaux); ÉQUIPE INTERNET: Laurence Clavel, Marie-Pier Frappier et Geneviève Tremblay (pupitre), Martin Blais, Annabelle Caillon, Justine Daneau, Florence Sara G., Ferraris et Coralie Mensa (assistants); CORRECTION: Andréanne Bédard, Isabelle Dowd, Christine Dumazet et Michèle Malenfant; SOUTIEN À LA RÉDACTION: Amélie Gaudreau (secrétaire), Laura Pelletier et Arnaud Stopa (commis); DOCUMENTATION: Manon Derome (Montréal), Denise Ledoux (Ottawa), Dave Noël (Québec); PUBLICITÉ: Mélanie Simard (cadotie par intérim); LAURENCE HÉMOND (secrétaire); PRODUCTION: Bruno Dubois, China Marsot-Wood, Yannick Morin et Nathalie Zemaitis; INFORMATIQUE: Yanick Martel (administrateur web), Imane Boudhar (analyste programmeur), Hansel Matthews (technicien informatique); PROMOTION, DISTRIBUTION ET TIRAGE: Geneviève O'Meara (coordonnatrice des communications et de la promotion), Catherine Gentilcore (coordonnatrice du service à la clientèle), Manon Blanchette, Nathalie Filion et Kevin McKissock; ADMINISTRATION: Olena Bilyakova (responsable des services comptables), Claudette Béliève (adjointe administrative), Florentina Draghici et Xavier Pigeon (par intérim).

TOURTIÈRE

SUITE DE LA PAGE 1

2003. De cette rencontre ils ont tiré la Déclaration canadienne pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel, ou PCI.

La sauvegarde de quoi, dites-vous? «*De la pratique, du savoir-faire, des connaissances*», explique Laurier Turgeon, titulaire de la Chaire de recherche du Canada en patrimoine ethnologique de l'Université Laval et passionné de PCI. Dans les termes choisis par l'UNESCO, la sauvegarde du PCI équivaut à «*assurer sa récréation et sa transmission permanentes [...], transmettre du savoir, du savoir-faire et du sens*». Ici, le patrimoine immatériel se retrouve dans la pratique des chants de gorge, dans le savoir-faire du fléché ou dans la transmission de la manière de cuisiner la tourtière, illustre le professeur Turgeon.

Le Canada absent

La Convention pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel indique que le PCI se manifeste dans cinq grandes sphères, soit les tradi-

Laurier Turgeon en cinq dates

1954 Naissance à Lac La Biche, dans le nord de l'Alberta.
1972 Participation à un cours d'été de l'Université Laval et découverte du Québec
1982 Obtention d'un doctorat en histoire et ethnologie à l'Université de Bordeaux, en France
2000 Retour d'un séjour de recherche à Chicago et début de l'intérêt pour le patrimoine culturel immatériel
2003 Création de la Chaire de recherche du Canada en patrimoine ethnologique, dont il est titulaire

tions et expressions orales, les arts du spectacle, les rituels et fêtes, les connaissances et pratiques concernant la nature et les savoir-faire liés à l'artisanat traditionnel.

Au total, 168 des 196 États membres de l'UNESCO ont signé la convention. Mais pas le Canada. Pourtant, le pays était, avec les États-Unis, à l'avant-garde du mouvement de sauvegarde du PCI dans les années 1980. Pour franciser le concept énoncé aux États-Unis, l'ethnologue québécois Bernard Genest avait proposé l'expression patrimoine immatériel. La terminologie est restée.

«*Le Canada, au début, était plutôt intéressé par l'idée de signer cette convention, rappelle Laurier Turgeon. Rapidement,*

en l'espace de quelques mois, le Canada a changé de position. C'est resté un mystère.»

À présent, donc, on retrouve dans la liste du PCI de l'UNESCO le repas gastronomique des Français et le *mariachi* mexicain, mais aucune mention des cultures et traditions canadiennes ou québécoises. Le Québec et certaines de ses villes — Montréal, Québec et Rivière-du-Loup, par exemple — ont bien donné des statuts légaux au PCI, mais le Canada ne s'y est pas encore résolu.

«*Nous avons bon espoir que le Canada se décide enfin à signer cette Convention*», ont cependant déclaré les participants du colloque organisé à l'Université Laval. «*La position*

récente du gouvernement du Canada à l'égard de la Déclaration des Nations unies sur les droits des peuples autochtones, notamment, envoie un signal positif», ont-ils écrit.

Depuis le début du mois de mai, le gouvernement canadien appuie sans restriction la déclaration, qui énonce une série de principes comme l'égalité, le partenariat et la bonne foi, en plus d'augmenter le devoir de consultation du Canada auprès des autochtones, par exemple.

Des craintes et des bénéfices

Pour comprendre l'élan que la signature de cette déclaration pourrait donner à l'adhésion à la convention de l'UNESCO sur le PCI, il faut connaître les raisons qui ont poussé certains pays à refuser de signer cette dernière. «*Il y avait des craintes que les autochtones se servent de ce patrimoine pour fortifier leurs identités et alimenter leurs revendications territoriales, car ils auraient une plateforme internationale pour faire valoir leurs revendications*», explique Laurier Turgeon.

Bien qu'aucune étude d'impact sur la signature de la convention n'ait encore été réa-

lisée, le professeur est optimiste. Dans les pays signataires, on a remarqué une hausse de l'intérêt pour le patrimoine, un sentiment de fierté dans les communautés et une hausse du tourisme, affirme-t-il. Sur ce dernier aspect, il est prudent. «*Il y a un danger de marchandisation*», dit Laurier Turgeon, en insistant sur l'importance d'impliquer les communautés dans le processus d'identification et de sauvegarde du PCI. «*Comme c'est transmis par la parole et le geste, et donc par des personnes, on ne peut pas l'envisager [le PCI] sans la participation de ces personnes, et donc des communautés qui sont porteuses de ces traditions*», indique-t-il.

Et quand on lui demande à quoi sert la sauvegarde du PCI, Laurier Turgeon est éloquent. Sentiment d'identité, cohésion sociale, développement durable: à son avis, les avantages sont multiples. «*La diversité des cultures est un élément aussi important pour le développement durable que la biodiversité l'est pour la protection de l'environnement*», avance-t-il. «*Plus il y a de cultures, plus il y a d'interactions, de nouvelles idées et de créativité.*»

Le Devoir

SERVICES

SUITE DE LA PAGE 1

et ce, même si l'incertitude plane depuis déjà plusieurs mois. «*J'ai peur qu'ils déménagent plusieurs des dix programmes, même si une telle décision n'a aucun sens, puisque nous sommes le seul centre du genre dans l'est de Montréal*», affirme le président du syndicat des techniciens et professionnels de la santé et des services sociaux du Centre, Laurier Courtemanche.

Il a déjà été question d'un déménagement de 80 % des services, ajoute M. Courtemanche, mais le flou demeure entier. «*On nous a dit, au cours des derniers mois, que rien n'avait encore été décidé.*»

En fait, le conseil d'administration du CRLB devrait se réunir le 14 juin prochain pour statuer officiellement sur les services qui seront déménagés dans l'ouest de la ville. Selon les informations émanant de la partie syndicale, l'administration ferait part de sa décision dans les jours suivants.

Au moment où les usagers ont sonné l'alarme, dans une lettre publiée dans *Le Devoir* en novembre 2015, la ministre déléguée à la Réadaptation, Lucie Charlebois, s'était voulue rassurante. «*L'objectif n'est pas de fermer le Centre Lucie-Bruneau. Les services de réadaptation vont rester là. Ce qui est projeté, c'est de ramener les blessés médullaires [blessures à la moelle épinière] et les traumatisés crâniens à l'Institut Gingras-Lindsay*», avait-elle fait valoir en réagissant au cri du cœur du comité des usagers.

Mobilité très réduite

Malgré les propos de la ministre déléguée, sept mois plus tard, les inquiétudes demeurent toujours aussi vives. Pour la présidente du comité des usagers, Monika Throner, le déplacement des services vers l'ouest est tout simplement inacceptable.

En entrevue au *Devoir*, cette femme tétraplégique explique qu'elle et la majorité des patients du CRLB demeurent tout près parce que le secteur est mieux adapté pour les personnes handicapées, mais aussi parce que cela facilite leur accès aux soins. Compte tenu du fait que la simple question du transport demeure un défi quotidien, il s'agit selon elle d'un enjeu majeur pour les usagers. «*Si je dois me rendre au CRLB, je peux prévoir environ 15 minutes. Mais si je dois aller dans l'ouest, on parle d'une heure en transport adapté, et dans des conditions plus difficiles. C'est donc essentiel que les programmes demeurent au Centre Lucie-Bruneau.*»

Même son de cloche du côté de Jean Archambault, victime d'un accident vasculaire cérébral en 2015. Il se rend au CRLB pour ses soins en réadaptation trois fois par semaine et redoute lui aussi le déménagement des services spécialisés qu'il y reçoit. «*Aller dans l'ouest, c'est long et on perd notre énergie dans le transport adapté, alors qu'on va sur place pour faire de la physiothérapie*», fait-il valoir dans une vidéo produite par la CSN et qui doit être rendue publique ce lundi.

«*Qu'est-ce que ça veut dire pour les personnes qui reçoivent ces services, les personnes vulnérables qui ont, au départ, des problèmes de déplacements? On va leur faire faire une heure de transport, alors qu'ils s'épuisent facilement et qu'ils sont en réadaptation. Ça n'a aucun sens. J'en appelle au conseil d'administration pour qu'il prenne une décision humaine*», plaide pour sa part le vice-président de la CSN, Jean Lacharité.

«*Je pose la question au gouvernement: êtes-vous en train d'abandonner la population de l'est de Montréal parce que ce n'est peut-être pas votre clientèle électorale?*», conclut le leader syndical.

Le Devoir

Le Devoir

ALI

SUITE DE LA PAGE 1

du monde, répétant qu'il venait de le bouleverser.

Ali avait raison: c'est d'un bout de la planète à l'autre que fusent les hommages en ces heures suivant son décès à 74 ans dans la nuit de vendredi à samedi. Tous saluent un personnage immense, à nul autre semblable, paradoxale figure de proue du XX^e siècle qui a su acquérir un statut de légende en donnant des coups de poing et en refusant... d'aller se battre.

Né en 1942 à Louisville, au Kentucky, Cassius Clay est venu à la boxe pratiquement par hasard. À 12 ans, il se fait voler sa bicyclette. Il s'en plaint à un policier, auquel il fait par ailleurs part de son projet de casser la figure de l'auteur du larcin. L'agent lui répond que, pour ce faire, il lui faut d'abord apprendre à se battre. Et ça tombe bien: il possède un gymnase où il entraîne d'aspirants pugilistes. Son prochain poulain est trouvé.

Le jeune excelle dans le noble art au point qu'il se qualifie pour les Jeux olympiques de Rome en 1960. Il y remporte une médaille d'or.

Champion du monde

Passé chez les pros, Clay est encore relativement inconnu lorsqu'il obtient une chance d'affronter le champion du monde des poids lourds, Sonny Liston, en février 1964 à Miami. Liston traîne une sacrée réputation, lui qui a appris à boxer en prison alors qu'il purgeait une peine pour vol à main armée. Invaincu en 35 sorties, il est favori à 7 contre 1.

Qui sait ce qu'il serait advenu de l'Histoire si Clay avait fait ce qu'il voulait ce soir-là. De retour dans son coin après le 4^e round, il mentionne à son entraîneur, Angelo Dundee, qu'il éprouve de la difficulté à voir, que ses yeux brûlent et qu'il veut mettre immédiatement fin au combat. Dundee refuse et le renvoie dans l'action. Une sombre histoire de vaseline ou autre substance appliquée sur les gants de Liston, jamais prouvée, circulera.

Finalement, Liston ne revient pas pour le 7^e assaut. Au micro de la télévision, le nouveau champion hurle «*I shook up the world!* [J'ai secoué le monde entier!]» quatre fois plutôt qu'une. «*I must be the greatest!* [Je dois être le plus grand!]» Des soupçons de combat truqué surgissent, eux non plus jamais étayés.



Le combat Thrilla in Manila qui opposait Ali (à droite) à Joe Frazier demeure dans les annales du sport.



En 1996, à Atlanta, Muhammad Ali a allumé la flamme olympique lors d'une cérémonie émouvante.

Deux jours plus tard, Clay annonce qu'il devient musulman et rejoint la Nation of Islam, où il côtoiera notamment Malcolm X. La semaine suivante, il fait savoir qu'il change de nom.

Le premier combat de Muhammad Ali a lieu en mai 1965 à Lewiston, dans le Maine:

une revanche accordée à Liston, qu'il terrasse dès le round initial. La stature de l'homme est confirmée. Mais huit autres défenses de titre plus tard, il fera face à un adversaire beaucoup plus difficile à vaincre avec ses seuls bras: le gouvernement des États-Unis.

Conscrit en 1966, Ali refuse, invoquant des motifs religieux, de s'enrôler dans l'armée et plus tard d'aller guerroyer au Vietnam. Ses propos sont demeurés célèbres: «*Je n'ai rien contre les Vietnams. Jamais un Vietcong ne m'a traité de nègre, jamais ils ne m'ont lynché, jamais ils n'ont lâché les chiens sur moi, jamais ils ne m'ont enlevé ma nationalité, jamais ils n'ont violé ma mère ni tué mon père. Comment pourrais-je aller tirer sur eux? Vous n'avez qu'à m'envoyer en prison.*» De toute manière, les Noirs aux États-Unis «*vivent en prison depuis 400 ans.*»

Passible de cinq ans de pénitencier pour objection de conscience, Ali se battra jusqu'en Cour suprême, qui finira par l'exonérer en 1971. Mais interdit de boxer, il perdra les potentielles meilleures années de sa carrière, alors qu'il est dans la fleur de l'âge.

Maladie

Déjà champion sportif, maintenant puissant symbole politique dans le bouillonnement de la lutte pour les droits civiques et alors que la guerre du Vietnam gagne en popularité, Ali parachèvera son statut de mythe ambulante en livrant des combats d'anthologie, trois contre Joe Frazier dont le brutal *Thrilla in Manila* de 1975, et le *Rumble in*

the Jungle contre George Foreman au Zaïre en 1974, qui lui a permis de reprendre le titre. Il concourra trop longtemps, jusqu'en 1981, mais le socle de l'admiration que le monde en est venu à lui vouer ne sera plus jamais ébranlé. Et il dira alors qu'il envisage la retraite, toujours impayable: «*Je ne m'ennuierai pas de la boxe, mais la boxe s'ennuiera de moi.*»

Miné par la maladie de Parkinson à partir de 1984 et dont il disait qu'il s'agissait du combat le plus difficile de sa vie — il estimait avoir reçu quelque 29 000 coups à la tête pendant sa carrière —, Ali est devenu ambassadeur de bonne entente dans son pays et à travers le monde lorsqu'il est enfin descendu du ring pour de bon. Et jusqu'à la fin, on s'est pressé pour le voir, lui parler, se faire tirer le portrait en sa compagnie même s'il n'était plus que l'ombre de lui-même.

Tout comme fut vive l'émotion quand on l'aperçut sur l'estrade, dernier relayeur de la flamme olympique chargé d'allumer la vasque aux Jeux d'Atlanta en 1996. La force de la nature était terriblement diminuée. Muhammad Ali tremblait de tout son corps, mais il était bien là, à la face du monde, comme il n'a jamais cessé de l'être: un géant, debout.

Le Devoir

Le Devoir

LE DEVOIR

Les bureaux du *Devoir* sont situés au 2050, rue De Bleury, 9^e étage, Montréal (Québec), H3A 3M9 ☎ Place-des-Arts Ils sont ouverts du lundi au vendredi de 8h30 à 17h Renseignements et administration : 514 985-3333



Le Devoir sur ledevoir.com



sur Facebook et sur Twitter

La rédaction

Au téléphone 514 985-3333 / 418 643-1541
 Par courriel redaction@ledevoir.com
 Par télécopieur 514 985-3360

Publicité

Au téléphone 514 985-3399
 Extérieur de Montréal (sans frais) 1 800 363-0305
 Par télécopieur 514 985-3390

Avis publics et appels d'offres

Au téléphone 514 985-3344
 Par courriel avisdev@ledevoir.com
 Par télécopieur 514 985-3340

Petites annonces et publicité par regroupement

Au téléphone 514 985-3322
 Par télécopieur 514 985-3340

Abonnements

(lundi à vendredi, 7 h 30 à 16 h 30)
 Au téléphone 514 985-3355
 Extérieur de Montréal (sans frais) 1 800 463-7559
 Par courriel abonnements@ledevoir.com
 Par télécopieur 514 985-5967

Agenda culturel

Par courriel agenda@ledevoir.com